TERRITOIRES 2040

UNE RÉFLEXION PROSPECTIVE ET UNE EXPOSITION DE LA DATAR

Fin 2009, la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale lançait un nouveau programme de prospective, *Territoires 2040, aménager le changement*. Celui-ci s'inscrit dans la tradition des réflexions menées par la DATAR depuis sa création en 1963 qui explorent les futurs possibles du territoire national pour concevoir les politiques d'aménagement adaptées aux enjeux et défis identifiés. A ce jour, la démarche a mobilisé plus de 500 experts et acteurs territoriaux, issus du milieu universitaire, de l'Etat central et déconcentré, des collectivités locales, des chambres de commerce et d'industrie, des agences d'urbanisme ou de la société civile, au sein de groupes de travail et lors d'une consultation élargie.

L'exposition La France de 2040 a été conçue à partir de ces travaux. Ces cartes réinventent notre manière de voir et de comprendre les territoires français. Elles n'ont pas de valeur prescriptive. Au contraire, l'utilisation de nouveaux codes et la construction de nouvelles images servent le questionnement prospectif. On tente ainsi d'inventer des formes de réflexion et de discours qui nous permettent de saisir la réalité territoriale contemporaine dans sa complexité. Il s'agit de stimuler l'esprit critique, de poser des questions clés et de susciter un véritable débat public qui permettra aux acteurs de construire, ensemble, les territoires de demain.

« Susciter un véritable débat public qui permettra aux acteurs de construire, ensemble, les territoires de demain. »

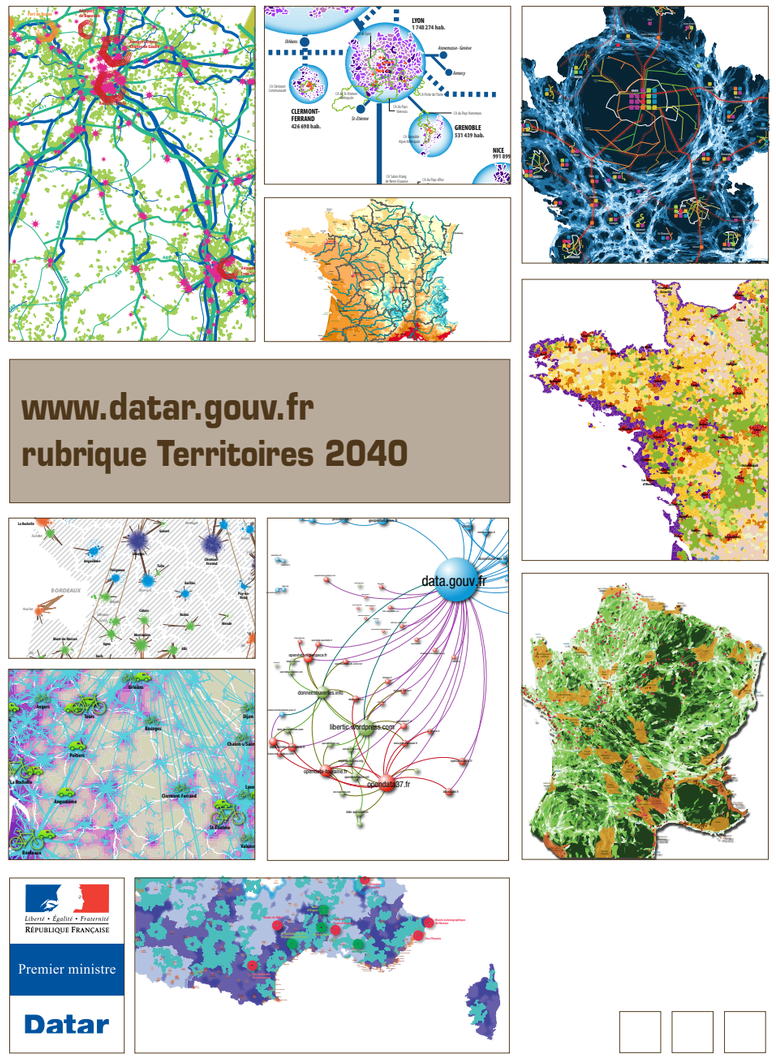

DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET À L'ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE
8 RUE DE PENTHIÈVRE 75800 PARIS CEDEX 08 - 01 40 65 12 34 - PROSPECTIVE@DATAR.GOUV.FR

4 ENJEUX STRATÉGIQUES
POUR L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

> La mise en capacité des territoires
> L'affirmation des usages sociaux dans les politiques d'aménagement
> La participation des territoires français à la fabrique du Monde
> La valorisation des biens communs écologiques, fonciers, numériques…

Ces 4 enjeux sont issus de la démarche de prospective *Territoires 2040, aménager le changement*. Ils constituent autant de perspectives originales pour imaginer des politiques ambitieuses en faveur de l'égalité et de l'aménagement durable des territoires.

L'affirmation des **usages sociaux** dans les politiques d'aménagement

Construire les territoires de 2040 oblige à poser dès aujourd'hui la question de la finalité de l'aménagement. S'agit-il de considérer les territoires pour eux-mêmes, ou bien comme des moyens visant à accompagner les nouveaux usages et rythmes sociaux tout en favorisant la justice spatiale et l'égalité des citoyens ? En effet, ce sont de plus en plus les habitants et leur pratiques professionnelles, résidentielles, récréatives, estivales, etc. qui construisent l'espace de notre société : la logique territoriale, ses périmètres, ses modes d'organisation et d'exercice du pouvoir, sont souvent dépassés, au point que la concordance d'intérêts entre les territoires et ses acteurs, n'aille plus toujours de soi. Ainsi, l'urbanisation qui s'étend en dehors des villes dessinant les espaces de la périurbanisation et transformant ceux de plus faible densité, traditionnellement appelés « ruraux », résulte bien plus des choix de vie des individus, plus ou moins assumés, que d'une politique aménagiste en tant que telle. Les mobilités de personnes et les échanges de biens et d'informations sont au cœur de la société et des espaces contemporains ; l'homogénéisation des besoins, quel que soit le lieu de vie, au centre des difficultés auxquelles sont confrontées les territoires.

LES MOBILITÉS SONT AU COEUR DE LA SOCIÉTÉ ET DES ESPACES CONTEMPORAINS

AMÉNAGER LA SOCIÉTÉ MOBILE

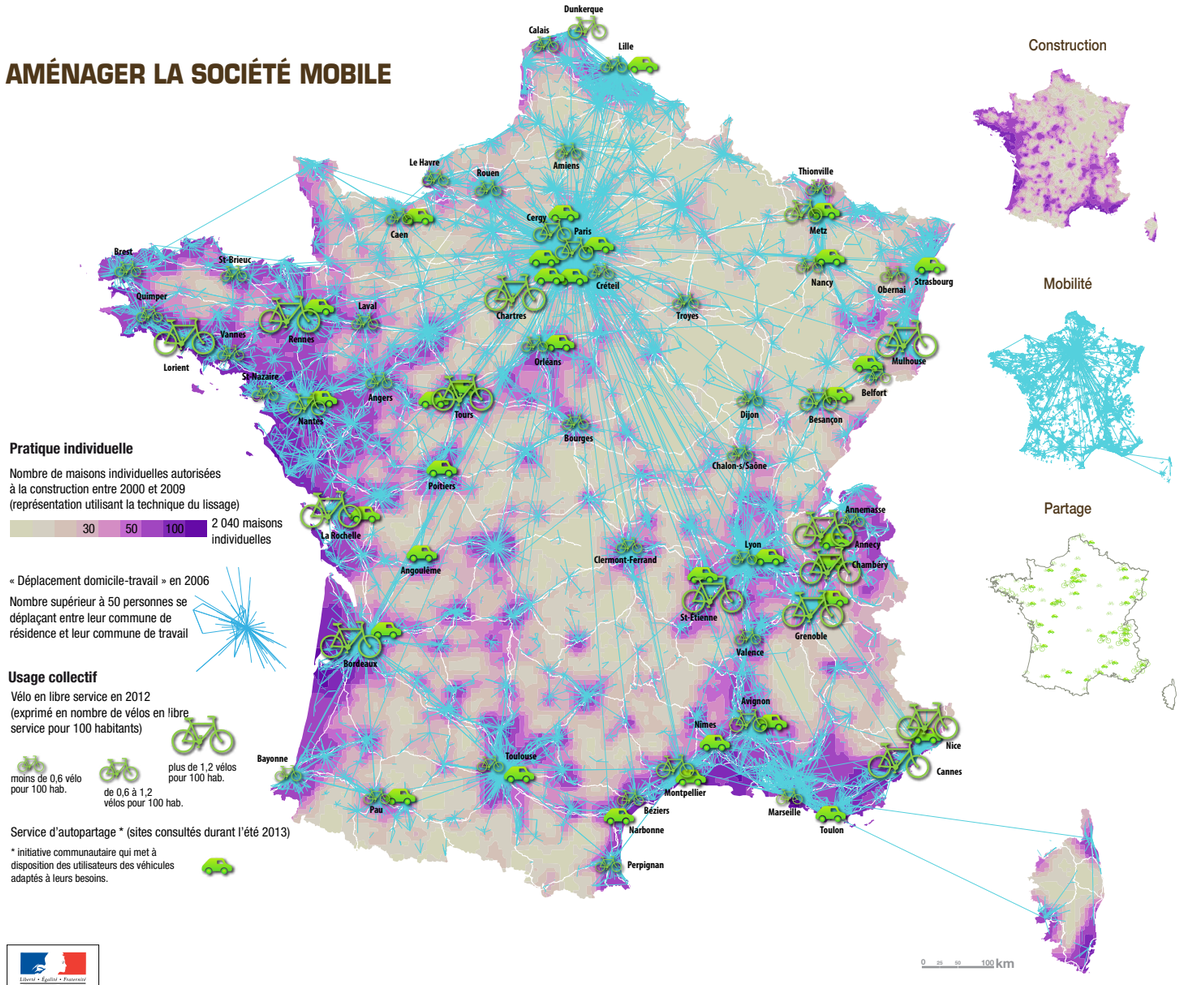

Pratique individuelle

Nombre de maisons individuelles autorisées à la construction entre 2000 et 2009 (représentation utilisant la technique du lissage)

30 50 100 2 040 maisons individuelles

« Déplacement domicile-travail » en 2006

Nombre supérieur à 50 personnes se déplaçant entre leur commune de résidence et leur commune de travail

Usage collectif

Vélo en libre service en 2012 (exprimé en nombre de vélos en libre service pour 100 habitants)

moins de 0,6 vélo pour 100 hab. · de 0,6 à 1,2 vélos pour 100 hab. · plus de 1,2 vélos pour 100 hab.

Service d'autopartage * (sites consultés durant l'été 2013)

* initiative communautaire qui met à disposition des utilisateurs des véhicules adaptés à leurs besoins.

Construction

Mobilité

Partage

24H DE LA VIE D'UN FRANÇAIS

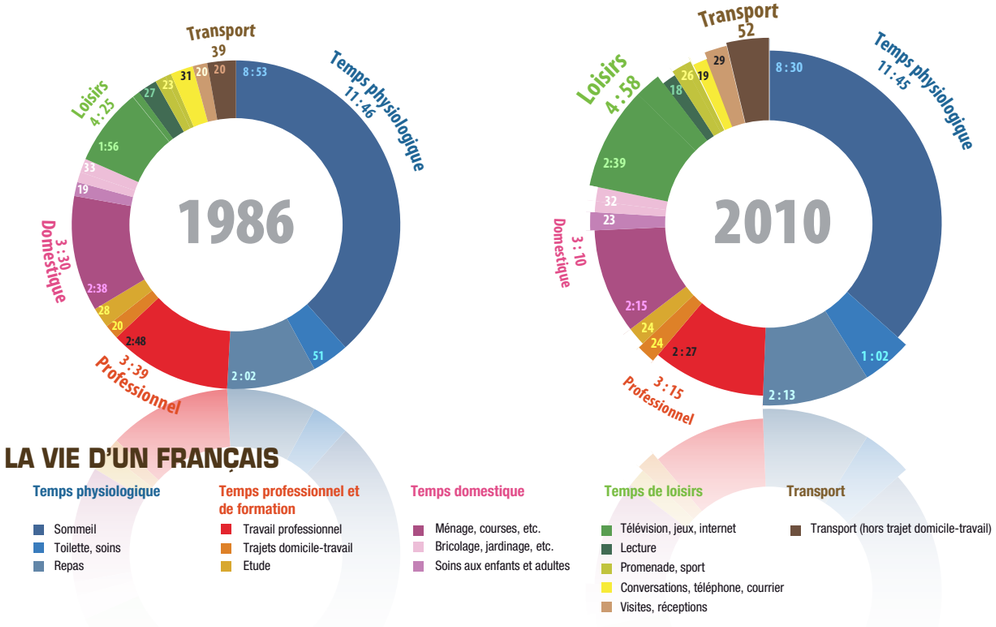

Temps physiologique
- Sommeil
- Toilette, soins
- Repas

Temps professionnel et de formation
- Travail professionnel
- Trajets domicile-travail
- Etude

Temps domestique
- Ménage, courses, etc.
- Bricolage, jardinage, etc.
- Soins aux enfants et adultes

Temps de loisirs
- Télévision, jeux, internet
- Lecture
- Promenade, sport
- Conversations, téléphone, courrier
- Visites, réceptions

Transport
- Transport (hors trajet domicile-travail)

« PRENDRE SOIN » DES INDIVIDUS

FAIRE CONVERGER LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES COLLECTIFS AVEC LES USAGES INDIVIDUELS

Au-delà de leur acceptabilité sociale, les futures politiques d'aménagement devront contribuer à assurer des conditions spatiales favorables aux projets de vie des individus, ce qui amènera probablement à renforcer ou instaurer des droits : au logement, à la résidence, à l'éducation, à la santé, à la mobilité, à un environnement préservé, etc. Ces nouveaux droits et les devoirs qui en résultent ne sauraient toutefois s'exercer au détriment des biens communs, par ailleurs à valoriser. Globalement, il s'agit de repenser les équipements et services collectifs, d'améliorer leur qualité et leur accessibilité, pour les faire converger avec les besoins sociaux réels tout en renforçant l'aptitude des individus à les utiliser. C'est un véritable accompagnement des trajectoires et des cycles de vie qui se dessine.

Plus concrètement, l'aménagement de la « société mobile » passe par une sécurisation des parcours individuels, une meilleure articulation des actions au bénéfice du logement et de la mobilité, la promotion de moyens de transport « propres » s'inscrivant dans des dispositifs territoriaux fondés sur l'inter- et la multi-modalité. Il sera rendu possible par la prise en compte des temps sociaux pour favoriser l'intensification des usages, la mutualisation des offres de services, la diversification des modalités d'accès et le développement exponentiel des applications sociales du numérique. Autant d'avancées qui nécessiteront une connaissance approfondie des pratiques de chacun ainsi qu'une maîtrise stratégique des systèmes d'information à même de garantir des utilisations sans risque.

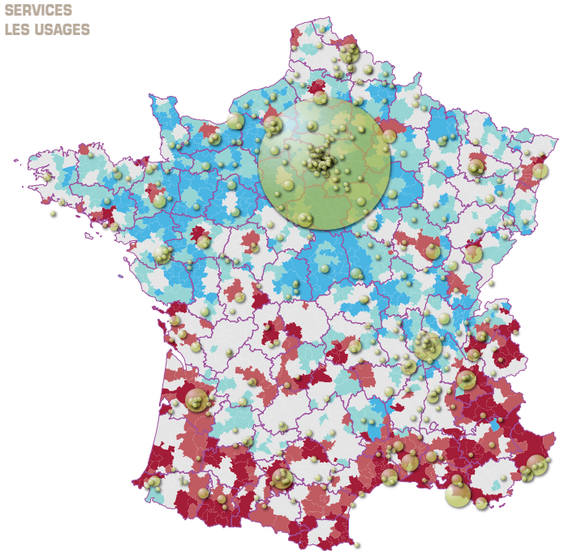

Densité de médecins généralistes rapportée aux besoins estimés des populations en 2006 (exprimée par bassin de vie)

Très supérieure à la moyenne
Supérieure à la moyenne
Proche de la moyenne
Inférieure à la moyenne
Très inférieure à la moyenne

Association reconnue d'utilité publique en 2013 (exprimée en nombre cumulé par commune)

Exemple : Nice 20 asso. · Lyon 40 asso. · Paris 880 asso.

Pour aller plus loin

Besoins estimés de santé
La densité corrigée, calculée au niveau des bassins de vie, est le rapport entre le nombre de professionnels de santé et la population pondérée par ses besoins estimés de santé. Cinq facteurs prédictifs ont permis d'estimer les besoins de santé des populations : la pression démographique, la morbidité, la mortalité, le vieillissement et la dépendance.

Source des données : MEDDE, Sit@del, 2000-2009 · Insee, 2006, enquêtes Emploi du temps · Club des villes et territoires cyclables, 2009 · kwatwor.fr · DGOS-ATIH · GéoFla 2012
Réalisé par la Datar · Stéphane Cordobes, Karine Hurel, Florian Muzard · 2013

La mise en **capacité** des **territoires**

Construire les territoires français de 2040 oblige à poser dès aujourd'hui la question de leur développement dans un contexte incertain. Ce sont, d'une part, les finances publiques et les marges d'intervention de l'État qui se restreignent tandis que les responsabilités des collectivités locales se renforcent dans le cadre de la 3ème phase de la décentralisation. Ce sont, d'autre part, des territoires qui adoptent des trajectoires de développement de plus en plus différenciées mais qui se caractérisent par des interdépendances de plus en plus fortes. Ce sont, enfin, des processus de transformation globaux comme la mondialisation, l'urbanisation, l'individualisation des comportements et les tensions sur l'environnement, qui obligent à imaginer de nouveaux modes de développement plus soutenables.

LA MISE EN CAPACITÉ DES TERRITOIRES VISE À FAIRE MIEUX AVEC MOINS

La mise en capacité des territoires vise à faire mieux avec moins, autrement dit, à rendre plus efficientes les fonctions exercées par les territoires, de l'habitat à la mobilité, de l'éducation à l'innovation, en passant par la production économique ou la préservation des espaces naturels. Pour cela, la valorisation des ressources locales et des projets endogènes doit se poursuivre. Mais il s'agit d'adapter les moyens mobilisés aux besoins réels des territoires, lesquels dépendent des modèles de développement singuliers qu'ils ont adoptés. L'atteinte d'une adéquation satisfaisante passe par un renforcement des compétences en ingénierie dans l'objectif de favoriser l'égalité entre les territoires. Cependant, la mise en capacité des territoires requiert surtout une montée en échelle afin de traiter les problématiques aux mailles les plus pertinentes, favoriser la complémentarité entre les territoires, fédérer les moyens et bonnes idées, associer l'ensemble des acteurs publics et privés clés, et susciter des dynamiques positives au sein d'assemblages interterritoriaux performants.

IMAGINER DES MODES INNOVANTS DE PÉRÉQUATION, DE COMPENSATION ET DE SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES

Cette approche aménagiste, en même temps qu'elle renouvelle en profondeur le développement local, doit permettre d'imaginer des modes innovants de péréquation, de compensation et de solidarité entre les territoires. Elle vise à améliorer la prise en compte des vulnérabilités territoriales, qu'elles soient économiques, sociales, environnementales ou technologiques en favorisant à l'échelle des vastes systèmes urbains qui structurent le pays, la production de mécanismes immunitaires qui stimuleront les territoires conçus comme des écosystèmes et renforceront leurs aptitudes à la résilience.

TERRITOIRES À POTENTIELS

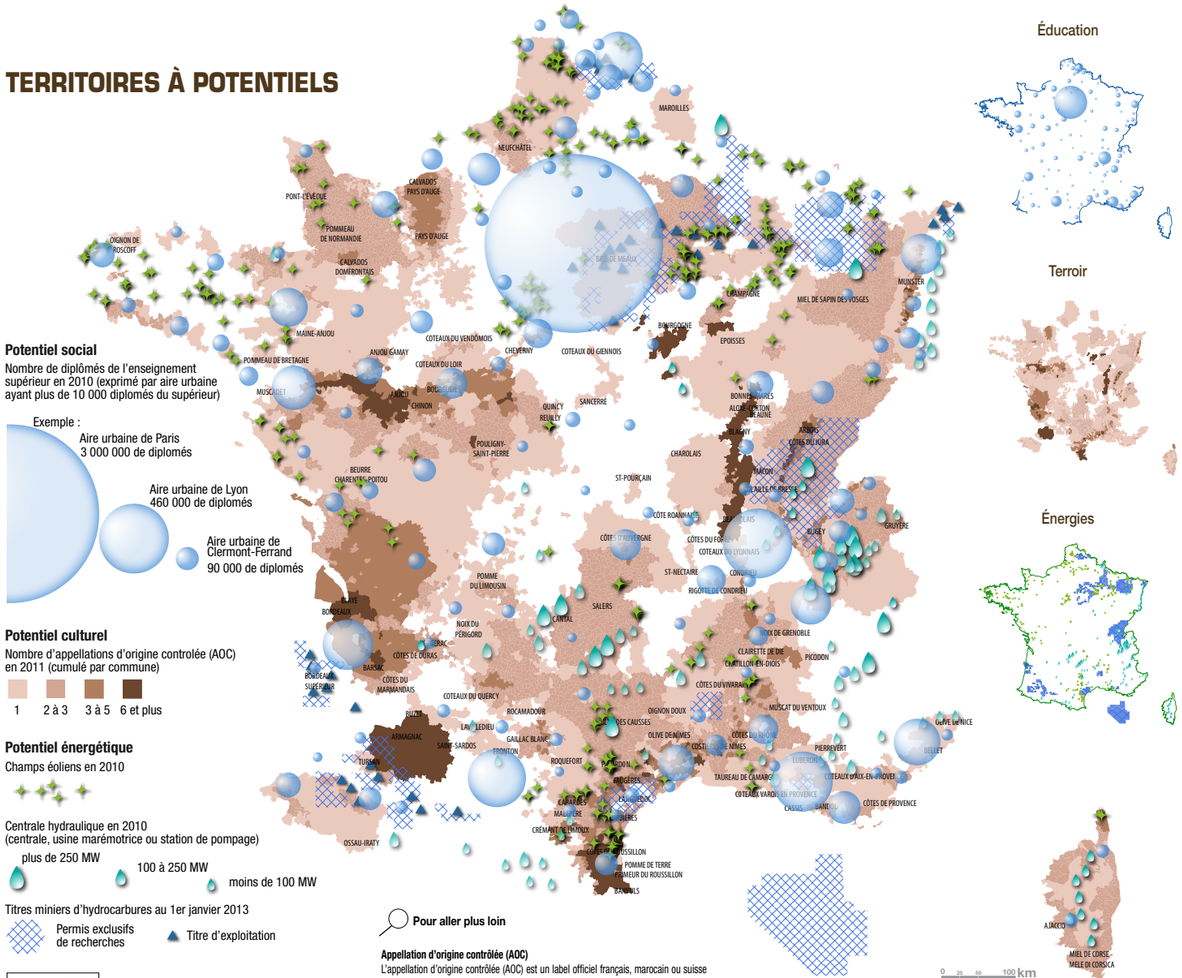

Potentiel social
Nombre de diplômés de l'enseignement supérieur en 2010 (exprimé par aire urbaine ayant plus de 10 000 diplomés du supérieur)

Exemple :
Aire urbaine de Paris
3 000 000 de diplomés
Aire urbaine de Lyon
460 000 de diplomés
Aire urbaine de Clermont-Ferrand
90 000 de diplomés

Potentiel culturel
Nombre d'appellations d'origine controlée (AOC) en 2011 (cumulé par commune)

1 | 2 à 3 | 3 à 5 | 6 et plus

Potentiel énergétique
Champs éoliens en 2010

Centrale hydraulique en 2010 (centrale, usine marémotrice ou station de pompage)
plus de 250 MW | 100 à 250 MW | moins de 100 MW

Titres miniers d'hydrocarbures au 1er janvier 2013
Permis exclusifs de recherches | Titre d'exploitation

Pour aller plus loin

Appellation d'origine contrôlée (AOC)
L'appellation d'origine contrôlée (AOC) est un label officiel français, marocain ou suisse de protection d'un produit lié à son origine géographique et à certaines caractéristiques de fabrication. Il garantit l'origine de produits alimentaires traditionnels, issus d'un terroir et d'un savoir-faire particulier.

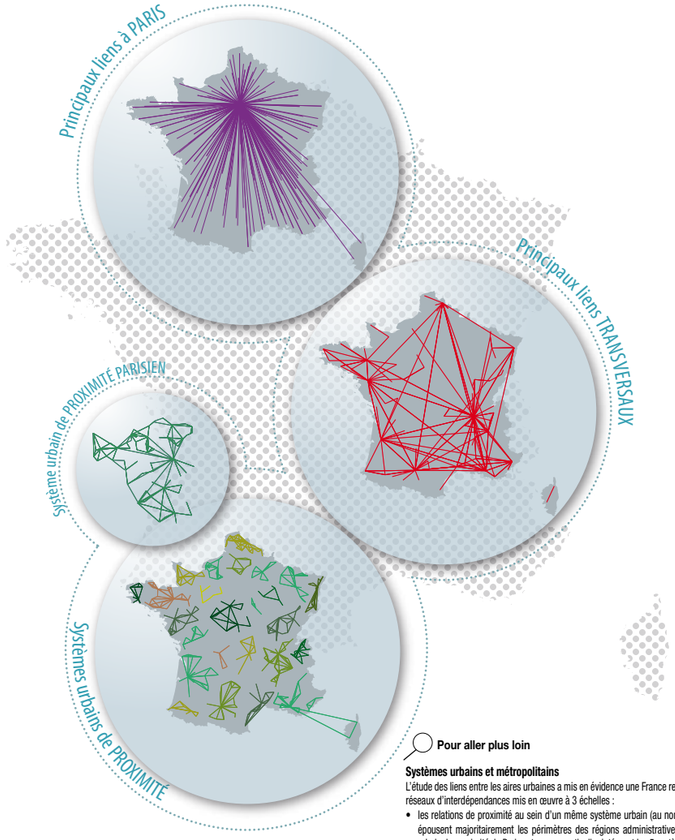

RÉSEAUX URBAINS

Pour aller plus loin

Systèmes urbains et métropolitains
L'étude des liens entre les aires urbaines a mis en évidence une France reposant sur des réseaux d'interdépendances mis en œuvre à 3 échelles :
- les relations de proximité au sein d'un même système urbain (au nombre de 26, ils épousent majoritairement les périmètres des régions administratives ; le système urbain de proximité de Paris est un cas particulier intégrant les 5 systèmes de Rouen, Caen, Orléans, Tours, Amiens et Le Mans-Alençon) ;
- les relations transversales entre systèmes urbains (ils font apparaître des « hubs » dont le 1er est celui de Lyon, puis ceux de Marseille, Toulouse, Nantes, Bordeaux, etc.)
- et les connexions des différents systèmes à Paris.

QUALITÉ DE VIE ET DYNAMISME

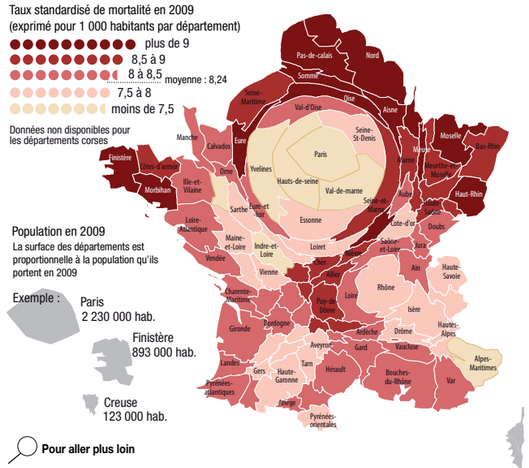

Pour aller plus loin

Taux de mortalité
La mortalité générale représente l'ensemble des décès quelle que soit la cause. Le taux comparatif (ou taux standardisé direct) est le taux que l'on observerait dans la région si elle avait la même structure par âge que la population de référence (population france métropolitaine).

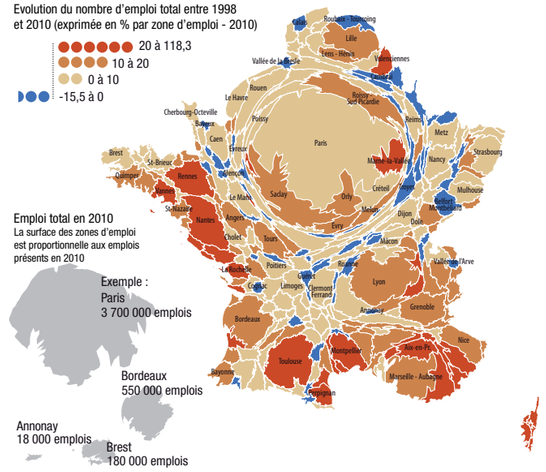

www.datar.gouv.fr
rubrique TERRITOIRES 2040

Source des données : Insee,1998-2010 · INAO 2011 · Wind Power 2010 · EDF, 2010 · MEDDE, 2013 · CNRS, Géographie-cités IGN · INSERM, 2009 · GéoFla 2012
Réalisé par la Datar · Stéphane Cordobes, Karine Hurel, Florian Muzard · 2013 d'après, pour la carte des systèmes urbains et métropolitains, une étude menée pour le compte de la Datar par le CNRS, Géographie-cités, 2011

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Datar
Territoires 2040
anticiper le changement

La participation des **territoires français** à la fabrique du **Monde**

Construire les territoires de 2040 oblige à poser dès aujourd'hui la question de leur contribution respective à la consolidation de la place de la France dans le Monde. L'avènement de cette échelle de référence résulte de la globalisation économique et de la multiplication des échanges internationaux de personnes, de capitaux, de biens et d'informations. Elle ne peut cependant être comprise sans tenir compte de l'urbanisation qui homogénéise les systèmes de valeurs et réorganise l'espace des sociétés en faisant des métropoles, ou grands systèmes urbains, des lieux centraux, à la fois connectés entre eux et porteurs de dynamiques contemporaines structurantes qui ordonnent les espaces de plus en plus vastes placés sous leur influence.

En concentrant populations, activités et richesses, les métropoles françaises, au premier rang desquelles Paris, jouent un rôle de premier plan. De là vient l'importance pour les politiques d'aménagement de les soutenir en favorisant l'excellence de leurs fonctions supérieures, économiques, financières, d'enseignement et de recherche, d'innovation, etc. afin qu'elles contribuent à la compétitivité économique française et à la croissance. En effet, sans production de richesses, il n'est pas possible de redistribuer et de mettre réellement en œuvre des politiques en faveur de l'égalité des territoires. Outre les métropoles, nombreux sont les autres territoires qui, par leurs qualités et les facteurs de production dont ils disposent, sont susceptibles de contribuer à l'attractivité et au rayonnement français, en particulier s'ils savent valoriser leurs ressources propres et savoir-faire, ainsi que nouer des alliances et jouer des interrelations avec les grands pôles urbains connectés au Monde.

DE NOMBREUX TERRITOIRES PEUVENT CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ ET AU RAYONNEMENT FRANÇAIS

La qualité des « hubs » et des réseaux de mobilité et d'échange, entre autres numériques, est également déterminante puisqu'elle permet l'intégration dans les flux mondiaux ; tout comme les politiques territorialisées en faveur de l'économie productive et de l'innovation, qu'elles soient industrielles, agricoles, servicielles ou touristiques. L'intégration de la France dans le Monde passe aussi par d'autres vecteurs plus culturels : la confiance retrouvée des territoires et de leurs acteurs pour rayonner et faire valoir à l'international leurs excellences constitue un levier important ; de même que le renforcement de leur attractivité et de leur capacité à accueillir des populations, étudiants, actifs et investisseurs étrangers, en inventant ainsi une forme actuelle de cosmopolitisme propice à la créativité.

L'INTÉGRATION DE LA FRANCE DANS LE MONDE PASSE AUSSI PAR DES VECTEURS CULTURELS

ATTIRER ET RAYONNER À L'INTERNATIONAL

Excellence gastronomique

Niveau de distinction par le guide Michelin 2012

3 étoiles · 2 étoiles

Vignobles

Nombre de distinctions (2 et 3 étoiles) (exprimé par commune)

10 restaurants étoilés
3 restaurants étoilés
1 restaurant étoilé

Infrastructure de mobilité à grande vitesse

Ferroviaire

Ligne électrifiée
Ligne à grande vitesse

Aérien

Aéroport dont le trafic est supérieur à 1 million de passagers par an

Exemple :
Nice
9 800 000 passagers

Bordeaux
3 270 000 passagers

Commerce extérieur en 2012

Montant des exportations
(exprimé en milions d'euros par région
Echanges CAF - FAB hors matériel militaire)

Exemple :
Île-de-France
77 600 millions d'euros
Aquitaine
13 500 millions d'euros
Limousin
1 900 millions d'euros

Balance commerciale en 2012

Balance positive
Le montant des exportations est supérieur à celui des importations

Balance négative
Le montant des exportations est inférieur à celui des importations

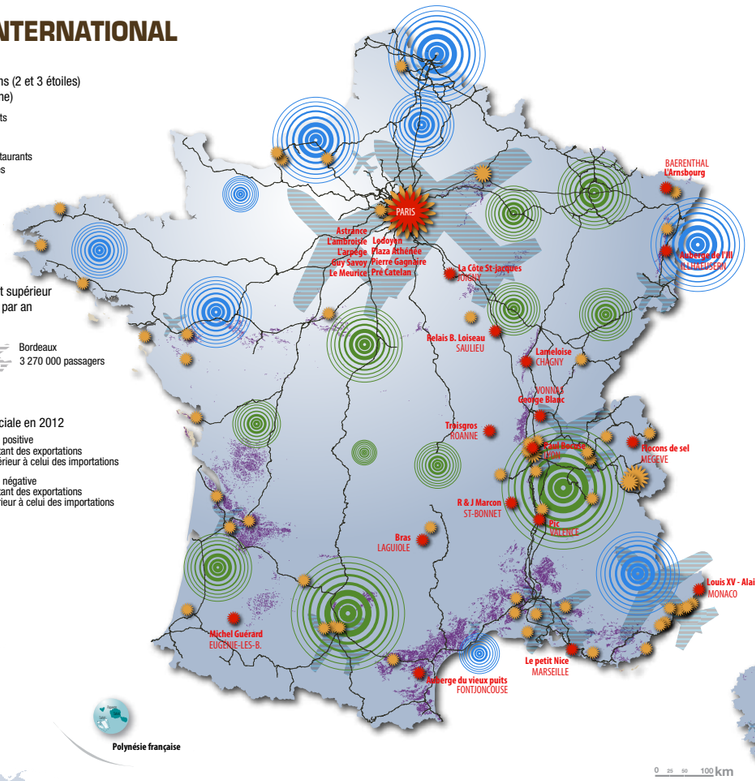

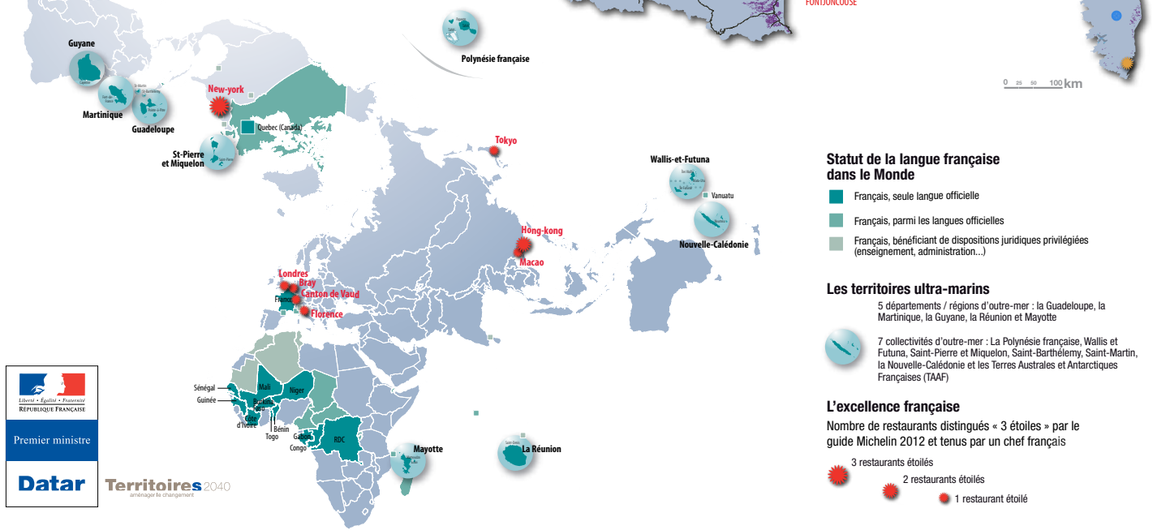

Statut de la langue française dans le Monde

- Français, seule langue officielle
- Français, parmi les langues officielles
- Français, bénéficiant de dispositions juridiques privilégiées (enseignement, administration...)

Les territoires ultra-marins

5 départements / régions d'outre-mer : la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion et Mayotte

7 collectivités d'outre-mer : La Polynésie française, Wallis et Futuna, Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, la Nouvelle-Calédonie et les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF)

L'excellence française

Nombre de restaurants distingués « 3 étoiles » par le guide Michelin 2012 et tenus par un chef français

3 restaurants étoilés
2 restaurants étoilés
1 restaurant étoilé

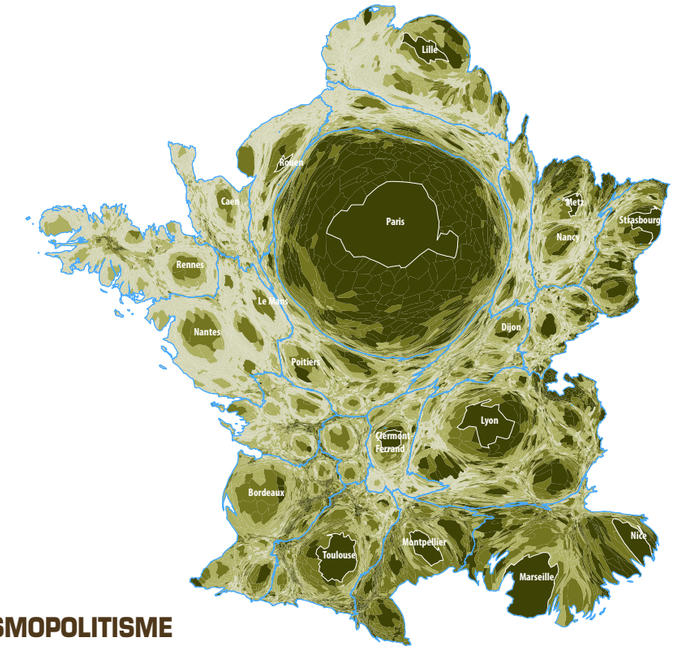

COSMOPOLITISME

Part de la population immigrée dans la population totale en 2009 (exprimée en % par commune)

0 2 5 10 86

Nombre d'habitants en 2006 (la surface des communes est proportionnelle à la population qu'elles portent en 2006)

Exemple :
Paris
2 200 000 hab.
Lyon
470 000 hab.

Pour aller plus loin

Immigré
Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient Français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

ORIGINE ET DESTINATION DES CAPITAUX

Origine des investissements étrangers en France en 2010 (exprimé en millions de $ par pays)

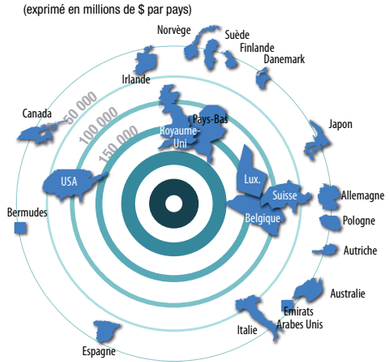

Destination des investissements français dans le Monde en 2010 (exprimé en millions de $ par pays)

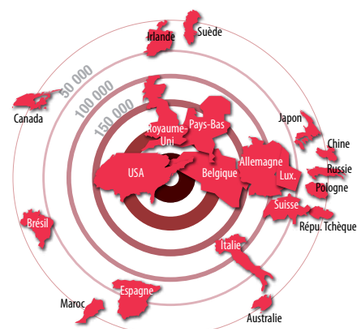

Source des données : Michelin, 2012 · Ministère en charge des transports - MEDDE - DGAC, 2009 · CLC 2006 · Organisation internationale de la francophonie - Insee - FMI. Coordinated Direct Investment Survey (CDIS) · IGN GéoFla 2012

Réalisé par la Datar · Stéphane Cordobes, Karine Hurel, Florian Muzard · 2013

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Datar
Territoires 2040
aménager le changement

www.datar.gouv.fr
rubrique TERRITOIRES 2040

La valorisation des **biens communs** écologiques, fonciers, numériques...

Construire les territoires de 2040 oblige à poser dès aujourd'hui la question des biens communs qu'il est nécessaire de cultiver pour assurer notre développement et garantir nos conditions d'existence dans la durée. Pression démographique, pollutions et émissions de CO_2, variabilité climatique, diminution de la biodiversité, artificialisation, conflits d'usage, les tensions sur notre environnement sont connues. Il reste que les changements de comportements sont longs et difficiles à mettre en œuvre, dans une société de consommation qui a distendu le rapport des territoires et des individus aux ressources primaires. Pourtant s'annonce une mutation radicale, celle où l'homme « maître et possesseur de la nature » est remis en question au bénéfice d'un rapport équilibré entre l'homme et son milieu.

LA VALORISATION DES BIENS COMMUNS PASSE PAR UNE ÉVOLUTION DES REPRÉSENTATIONS

La valorisation des biens communs passe d'abord par une évolution des représentations : dans certains domaines, le régime de l'abondance et de la concurrence menace les conditions d'existence des générations futures. Le basculement dans un régime de frugalité et de gestion raisonnée ne concerne pas le seul champ de l'environnement mais tout ce qui participe de l'invention d'un mode de cohabitation qui soit plus soutenable pour les hommes dans leur écoumène. Ainsi, la liste des biens communs, c'est-à-dire des biens qui sont à la fois limités et indispensables à tous, outre ceux écologiques et fonciers, pourrait être étendue à l'énergie, au numérique (à l'instar d'Internet et de l'open data), etc.

Quelles politiques d'aménagement mettre en œuvre pour instaurer une nouvelle relation entre les ressources et le développement territorial ? Comment passer de territoires consommateurs de ressources à des territoires protecteurs, voire producteurs de biens communs environnementaux, spatiaux, énergétiques, numériques ? Demain, la qualité d'un territoire pourrait bien ne plus seulement se mesurer en termes de nuisances évitées mais, de plus en plus, en services rendus à la nature. Ainsi, les écosystèmes qui la composent ne devraient plus être pensés comme des aires protégées à côté d'espaces artificialisés par le développement, mais comme les cadres de ce développement et les conditions de sa soutenabilité. Plus globalement, ces nouvelles politiques en faveur de l'égalité des territoires permettront de créer une alliance entre ceux-ci et leur écosystème, en établissant des cycles de proximité et de nouvelles formes de régulation aux échelles pertinentes : économie circulaire, territoires à énergie positive, etc. La production agricole, organisée à partir des ressources et cycles naturels dont elle tire ses richesses, est un exemple emblématique de cette nécessaire réconciliation.

RÉCRÉER UNE ALLIANCE ENTRE LES TERRITOIRES ET LEUR ÉCOSYSTÈME

RESSOURCES CONVOITÉES

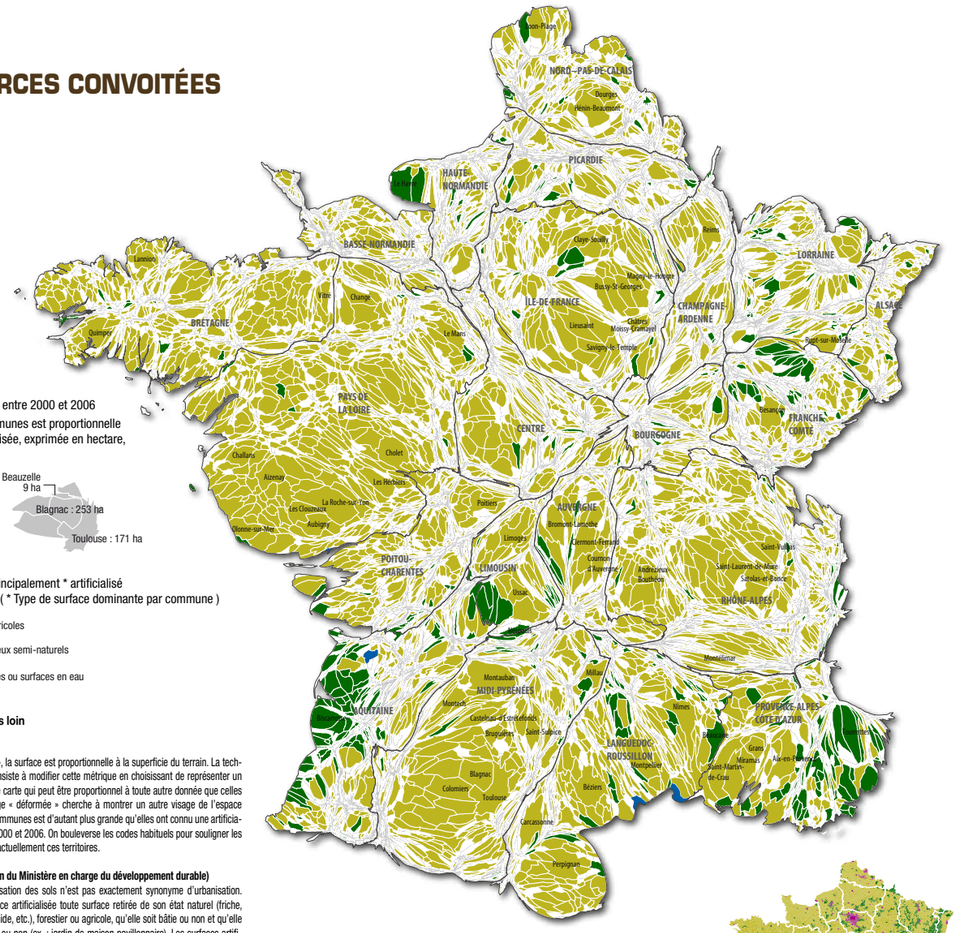

Territoire artificialisé entre 2000 et 2006
(la surface des communes est proportionnelle à la surface artificialisée, exprimée en hectare, entre 2000 et 2006)

Exemple :

Type de territoire principalement * artificialisé entre 2000 et 2006 (* Type de surface dominante par commune)

- Territoires agricoles
- Forêts et milieux semi-naturels
- Zones humides ou surfaces en eau

Pour aller plus loin

Cartogramme
Sur une carte « classique », la surface est proportionnelle à la superficie du terrain. La technique du cartogramme consiste à modifier cette métrique en choisissant de représenter un phénomène sur un fond de carte qui peut être proportionnel à toute autre donnée que celles des km². Ainsi, cette image « déformée » cherche à montrer un autre visage de l'espace français. La surface des communes est d'autant plus grande qu'elles ont connu une artificialisation importante entre 2000 et 2006. On bouleverse les codes habituels pour souligner les tensions que connaissent actuellement ces territoires.

Artificialisation (définition du Ministère en charge du développement durable)
Le phénomène d'artificialisation des sols n'est pas exactement synonyme d'urbanisation. Ainsi, on entend par surface artificialisée toute surface retirée de son état naturel (friche, prairie naturelle, zone humide, etc.), forestier ou agricole, qu'elle soit bâtie ou non et qu'elle soit revêtue (ex. : parking) ou non (ex. : jardin de maison pavillonnaire). Les surfaces artificialisées incluent donc également les espaces artificialisés non bâtis (espaces verts urbains, équipements sportifs, etc.) et peuvent se situer hors des aires urbaines.

Type d'occupation du sol dominant de la commune en 2006

- Territoires artificialisés
- Territoires agricoles
- Forêts et milieux semi-naturels
- Zones humides ou surfaces en eau

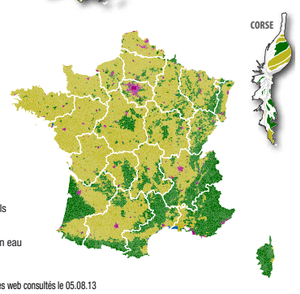

Source des données : CLC 2000-2006 · Cinotti à partir de sources variées pour les données antérieures à 1980, IFN pour les années ultérieures · AGRESTE, RA 2010 · Sites web consultés le 05.08.13
Réalisé par la Datar · Stéphane Cordobes, Karine Hurel, Florian Muzard · 2013

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Datar
Territoires 2040
aménager le changement

PROGRESSION DE LA FORÊT

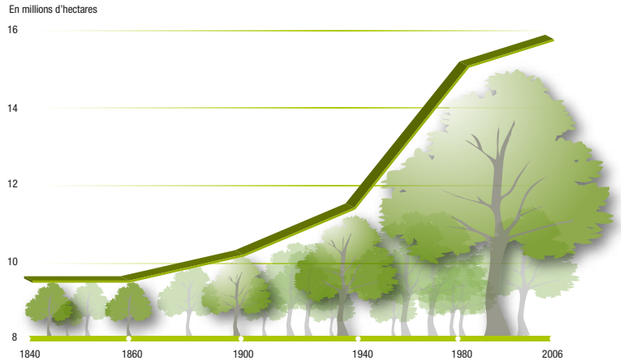

BIODIVERSITÉ

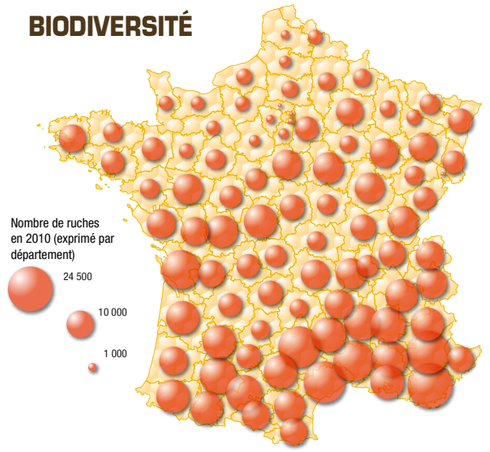

OUVERTURE DES DONNÉES EN LIGNE

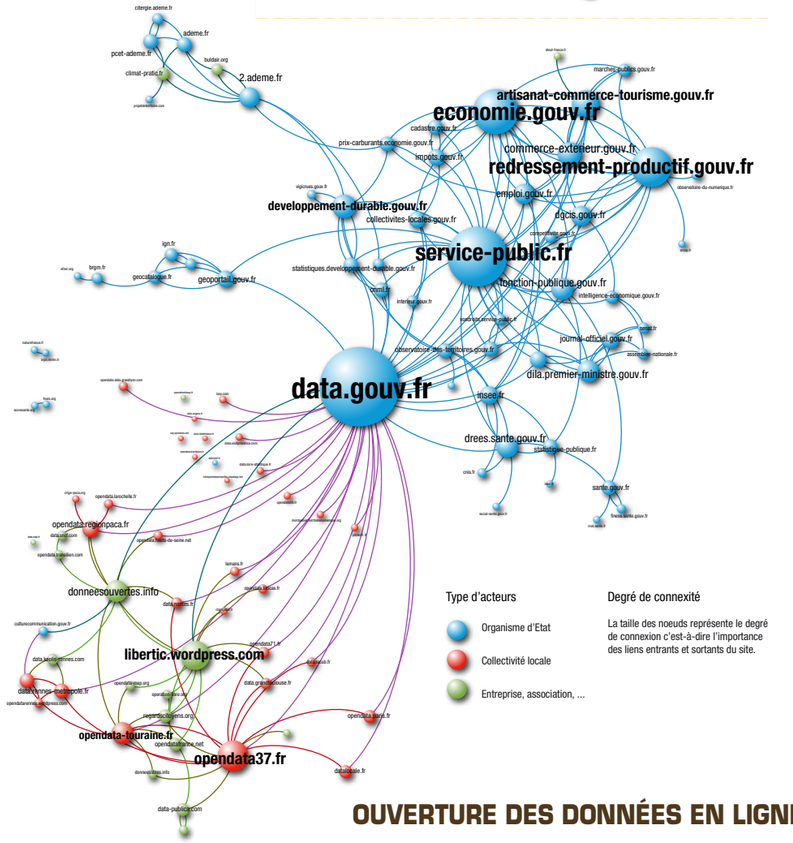

www.datar.gouv.fr
rubrique TERRITOIRES 2040

DES FACTEURS DE CHANGEMENT & DES SCENARIOS POUR 2040

Les 3 premières planches cartographiques mettent en exergue des exemples de facteurs qui agissent à l'échelle mondiale et transforment en profondeur les territoires français : la croissance démographique et le vieillissement, l'urbanisation et, enfin, le changement climatique.

Les 8 autres sont consacrées aux espaces qui ont fait, à proprement parler, l'objet de l'investigation prospective. Chacun d'entre eux remplit une fonction essentielle : produire de la richesse, accueillir des populations résidentes ou touristiques, permettre la circulation des flux de toute nature ou le déploiement de l'industrie, etc. Réunis, ils forment une représentation originale du pays et soulignent la multiplicité des trajectoires qui pourraient être suivies par les territoires qui le composent.

Démographie mondiale et **vieillissement**

FACTEURS DE CHANGEMENT

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE MONDIALE

La population mondiale compte aujourd'hui 7 milliards d'individus. Depuis 1980, elle a connu une croissance de près de 60%. En 2040, selon les projections de l'Onu dans son scénario de « fertilité moyenne », elle atteindrait plus de 9 milliards d'habitants. L'Asie abriterait alors 57% des habitants de la planète, l'Afrique 20,6%, l'Amérique, 13,3%, l'Océanie, 0,6% et l'Europe 8,5%. En 30 ans, la répartition du peuplement mondial serait profondément modifiée avec un continent, l'Afrique, qui connaîtrait une véritable explosion démographique, avec plus de 84% de croissance, un pays, l'Inde qui tirerait la dynamique asiatique et des pays occidentaux, particulièrement l'Europe, en relatif déclin. Ces évolutions contrastées seraient porteuses de nombreux défis : géopolitiques, alimentaires, environnementaux, économiques... Elles questionnent notre modèle de développement actuel et sa durabilité.

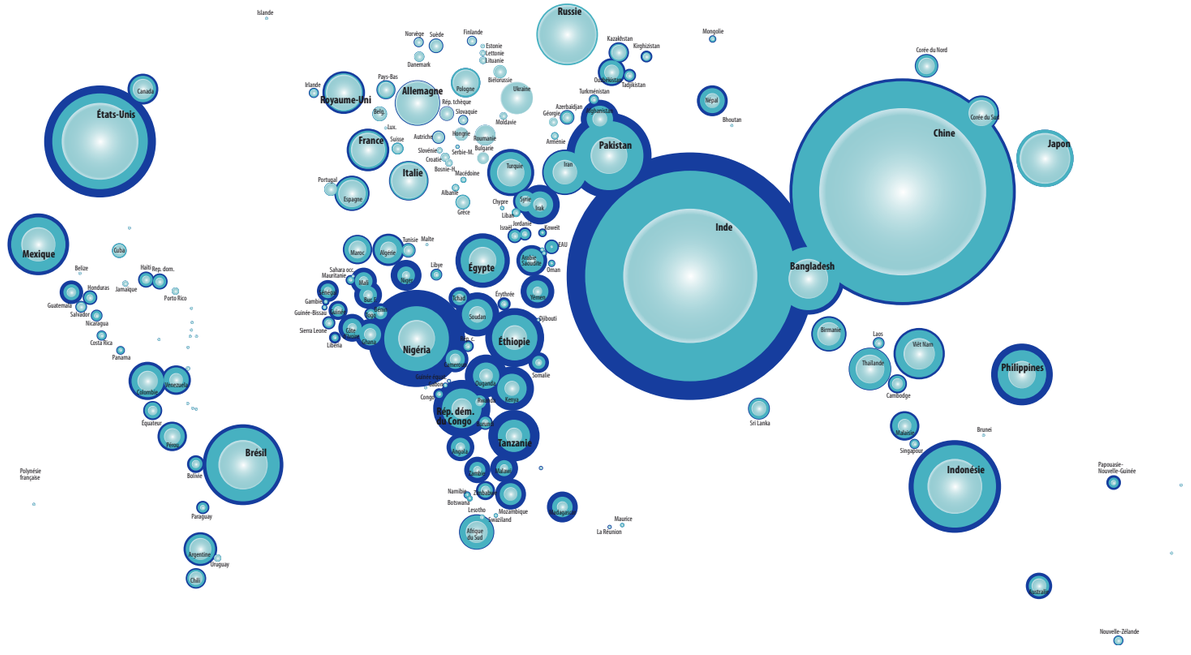

Pour aller plus loin

Projection de population mondiale - ONU
Pour la parution de leur rapport Révision 2010 sur les prévisions de population dans le monde, une nouvelle méthode destinée à prévoir les évolutions démographiques mondiales a été utilisée. Développée à partir d'un certain nombre d'hypothèses, celle-ci dégage plusieurs grandes tendances s'observant à l'échelle mondiale entre 1950 et 2010. Huit scénarios prévisionnels sont ainsi définis : cinq d'entre eux touchent directement aux taux de fécondité, les autres s'appuient sur la stabilisation des taux de mortalité et de l'immigration.

Le scénario retenu représenté sur la carte se base sur un taux moyen et stable de la fécondité à l'échelle mondiale (medium fertility), soit en moyenne de 2,1 enfants par femme.

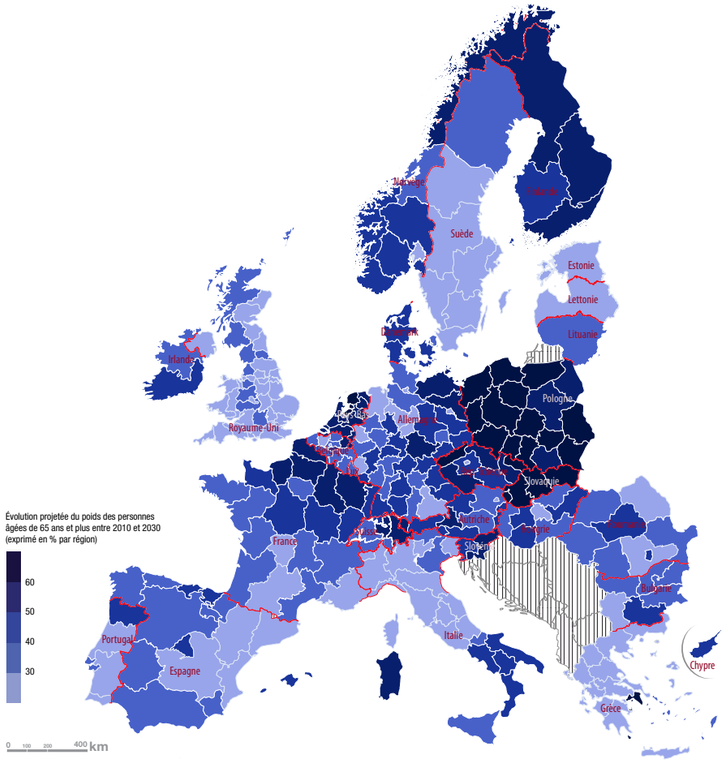

VIEILLISSEMENT

Le continent européen connaîtra également, dans les 30 prochaines années, un vieillissement général de sa population, particulièrement prononcé dans les pays de l'Europe de l'Est et de l'Europe centrale. Selon la projection centrale de l'Insee, la France serait moins affectée. Elle compterait en 2040, 18,7 millions de personnes de plus de 65 ans, lesquelles représenteraient 25,6% des 73 millions d'habitants, contre 16,3% aujourd'hui. Les plus de 80 ans passeraient de 3 à 7 millions. Parallèlement au vieillissement « par le haut », conséquence entre autres de l'amélioration des conditions de vie et de soins, il faut considérer le vieillissement « par le bas » et la diminution relative des jeunes et des actifs qui en résulterait : en 30 ans, le nombre d'actifs demeurerait constant, la part des jeunes de moins de 20 ans augmentant quant à elle de 4%. Le vieillissement pose des enjeux fondamentaux de cohésion sociale, d'équilibre économique et de développement.

ATTRACTIVITÉ

A l'horizon 2040, les territoires français seraient diversement concernés par l'accroissement de 15% de la population avec des écarts qui se resserrent. L'attractivité de la façade atlantique et du Sud se confirmerait, avec des taux de croissance variant entre 22 et 28% à l'échelle régionale, à l'exception de Poitou-Charentes, Paca et de la Corse qui se rapprocheraient de la moyenne nationale. L'Île-de-France connaîtrait une croissance d'environ 10%, confirmant le ralentissement engagé depuis 30 ans. Au Nord et à l'Est, les évolutions seraient de plus faible amplitude : l'Alsace, avec une croissance de 10% et Champagne-Ardenne, avec une diminution de 2%, en constituant les deux extrêmes. Le contraste serait plus grand encore entre les collectivités d'Outre-mer, avec d'une part la Réunion en très forte croissance (30%) et de l'autre la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane, marquées par un net ralentissement (entre 7 et 14% d'augmentation). Impact sur la compétitivité de la métropole francilienne, soutenabilité environnementale à l'Ouest et au Sud, acceptabilité sociale à l'Est et au Nord sont quelques-unes des questions clés posées par ces hypothèses.

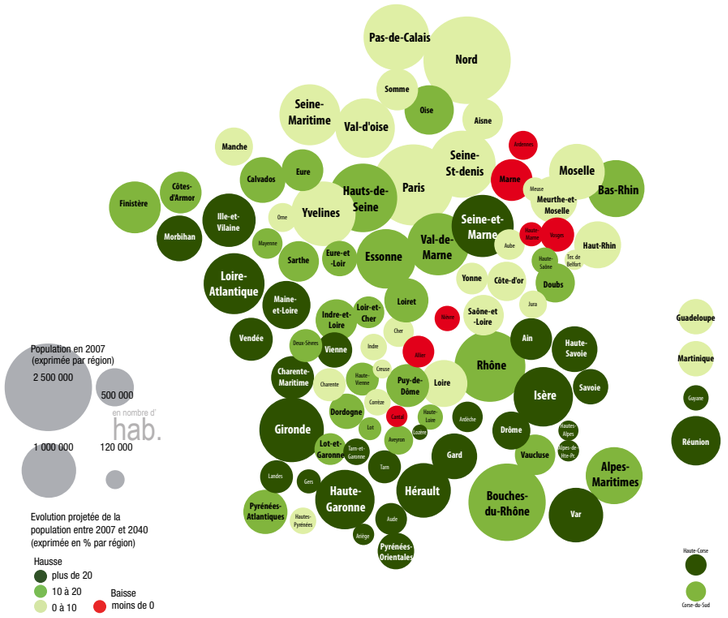

www.datar.gouv.fr
rubrique TERRITOIRES 2040

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Datar
Territoires 2040
aménager le changement

Source des données : United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2011). World Population Prospects : The 2010 Revision · Insee, Omphale 2010 · Eurostat

Réalisé par la Datar · Stéphane Cordobes, Karine Hurel, Florian Muzard · 2012

Urbanisation, paysages et artificialisation des sols

FACTEURS DE CHANGEMENT

URBANISATION DU MONDE

Aujourd'hui, 50% de la population mondiale est urbaine. Selon l'Onu, ce taux atteindrait 64% en 2040. A l'origine de cette évolution, il y a souvent la recherche de moyens de subsistance ou d'une meilleure qualité de vie. La ville représente pour des populations rurales démunies, l'accès à l'emploi, à l'éducation, aux soins, à la consommation… Certaines conséquences sont dramatiques : désertification rurale, croissance de l'habitat informel, insalubrité, insécurité, pollution… De vastes conurbations se constituent de par le monde, souvent très insuffisamment dotées en ressources, infrastructures et services urbains. Les difficultés à surmonter sont d'autant plus grandes que le niveau de richesse des pays est peu élevé.

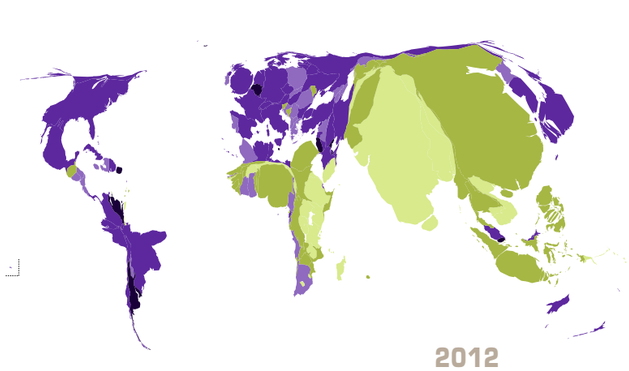

2012

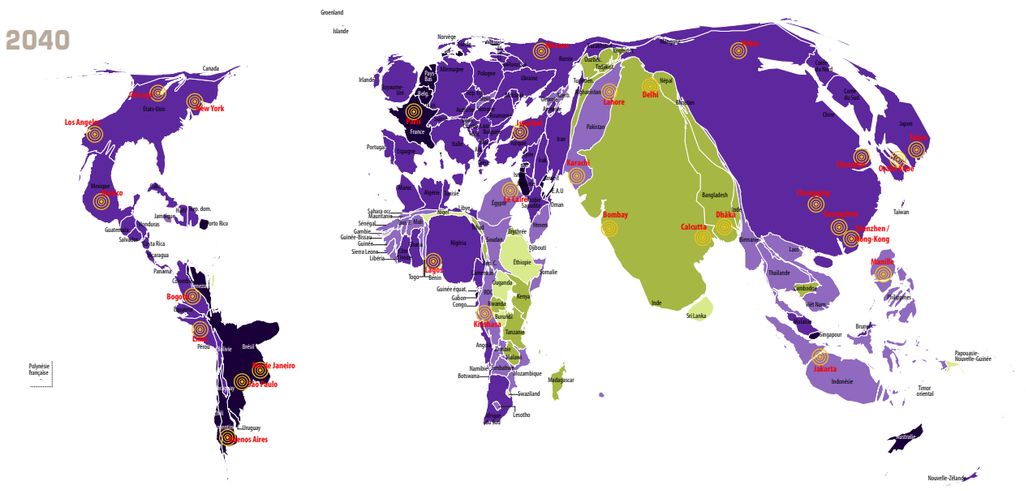

Urbanisation

Part de la population urbaine dans la population totale du pays aujourd'hui [carte du haut] / projetée à l'horizon 2040 [carte du bas] (exprimée en %)

33 50 66 90

Ville atteignant une population de 10 000 000 d'habitants en 2025

Population

La surface des pays est proportionnelle sur le fond de carte à la population qu'ils portent en 2005

Exemple :

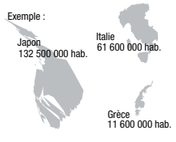

Pour aller plus loin

Cartogramme

La population mondiale est désormais majoritairement urbaine. Celle-ci se concentrant fortement dans les agglomérations, la société contemporaine en vient à occuper une proportion toujours plus réduite du territoire.

Pour visualiser les enjeux d'une urbanité dominante, les géographes ont inventé une cartographie dont le fond classique est déformé en fonction du phénomène que l'on souhaite représenter. Ainsi, sur ces images, la surface de la carte ne correspond pas à la superficie du terrain mais est proportionnelle à la population que portent les pays.

HYBRIDATION URBAIN/RURAL

En France, selon le recensement de l'Insee de 2008, 95% de la population vit désormais sous influence urbaine. Parallèlement à la croissance des villes, se dessinent autour et entre celles-ci, de vastes espaces dits périubains, dont les habitants ont non seulement adopté des modes de vie citadins mais sont également liés à la ville par leur emploi et leurs pratiques quotidiennes. De fait, jamais les habitants des différents territoires n'ont été aussi proches par leur profil socioculturel et économique et leurs usages. Cette proximité a plusieurs conséquences : d'une part, l'opposition urbain/rural perd de sa pertinence pour caractériser les territoires français aujourd'hui ; d'autre part, les exigences d'accès aux services sont d'autant plus difficiles à satisfaire que les populations résident loin des villes tout en en dépendant. De ce point de vue, le renchérissement du coût de l'énergie pourrait aggraver la vulnérabilité des personnes résidant dans le périurbain voire remettre en cause la viabilité de ce modèle d'occupation de l'espace.

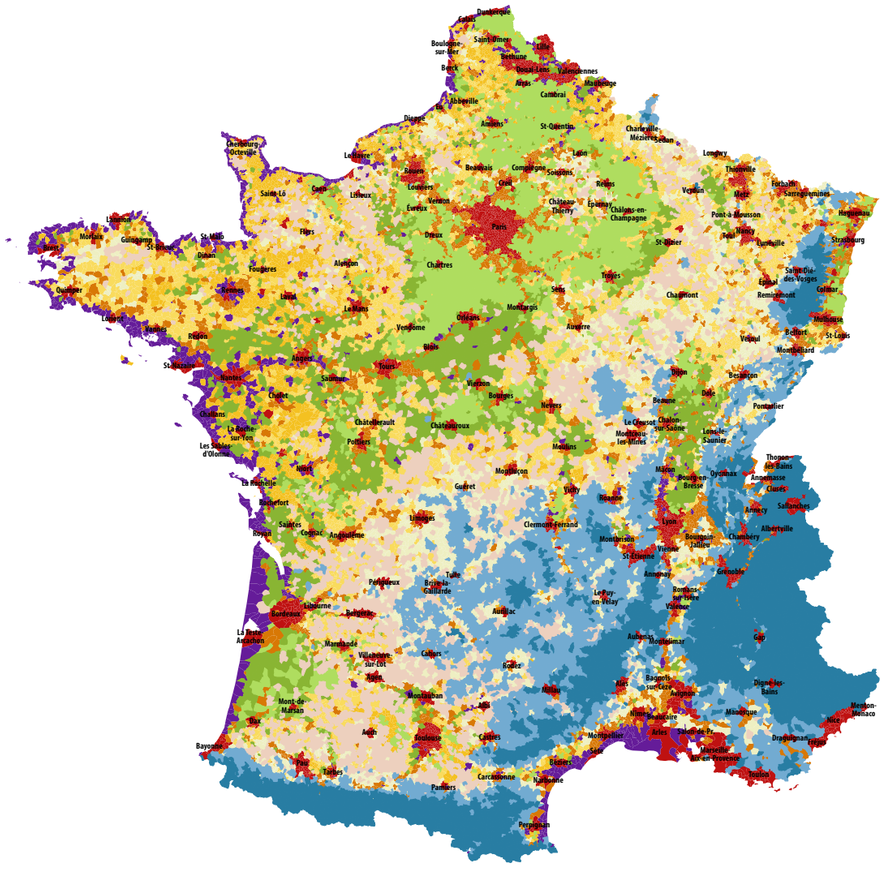

Paysage plus ou moins artificialisé

Espace urbain

Espace artificialisé en contexte semi-naturel ou humide notamment littoraux

Espace rural artificialisé : présence forte du bâti en paysage diversifié

Espace de cultures avec forte marque du bâti

Plaines et plateaux, campagne diversifiée avec bâti marqué

Collines et vallées, paysages diversifiés (bâti, cultures, prairies, forêts)

Paysage naturel ou semi-naturel

Collines et vallées en prairies, peu artificialisé

Montagne, très forts reliefs et végétation semi-natur

Relief marqué, paysages diversifiés : forêts, prairies, milieux semi-naturels

Plaines et plateaux, prairies et forêts

Plaines et plateaux, grands openfields

0 25 50 100 km

ARTIFICIALISATION DES ESPACES

L'urbanisation des campagnes suscite d'autres interrogations : la première porte sur l'étalement urbain et ses conséquences en termes d'artificialisation des sols et de consommation de terres agricoles (400 000ha entre 1992 et 2004, soit près de 1% du territoire national, pour la construction de maisons individuelles) ; la seconde a trait à la mutation culturelle, sociale et économique de l'espace rural qui se traduit couramment par des tensions et des conflits d'usage ; la troisième est liée à la transformation des sites : l'urbanisation n'aboutit pas à la disparition des paysages agricoles, forestiers, montagnards et littoraux. Pour autant, leur modification, dans un pays fortement attaché à son patrimoine « rural » a fortiori à un moment où la préservation de l'environnement devient une valeur fondamentale, incite à être vigilant et à maîtriser l'évolution de ces espaces.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Datar
Territoires 2040 aménager le changement

Source des données : ONU, 2010 · CLC 2006, AEE, SRTM
Réalisé par la Datar - Stéphane Cordobes, Karine Hurel, Florian Muzard - 2012 d'après, pour la carte de France des travaux, de l'INRA UMR 1041 CESAER / UFC - CNRS ThéMA 2011

www.datar.gouv.fr
rubrique TERRITOIRES 2040

Les territoires français face au **changement climatique**

FACTEURS DE CHANGEMENT

2000

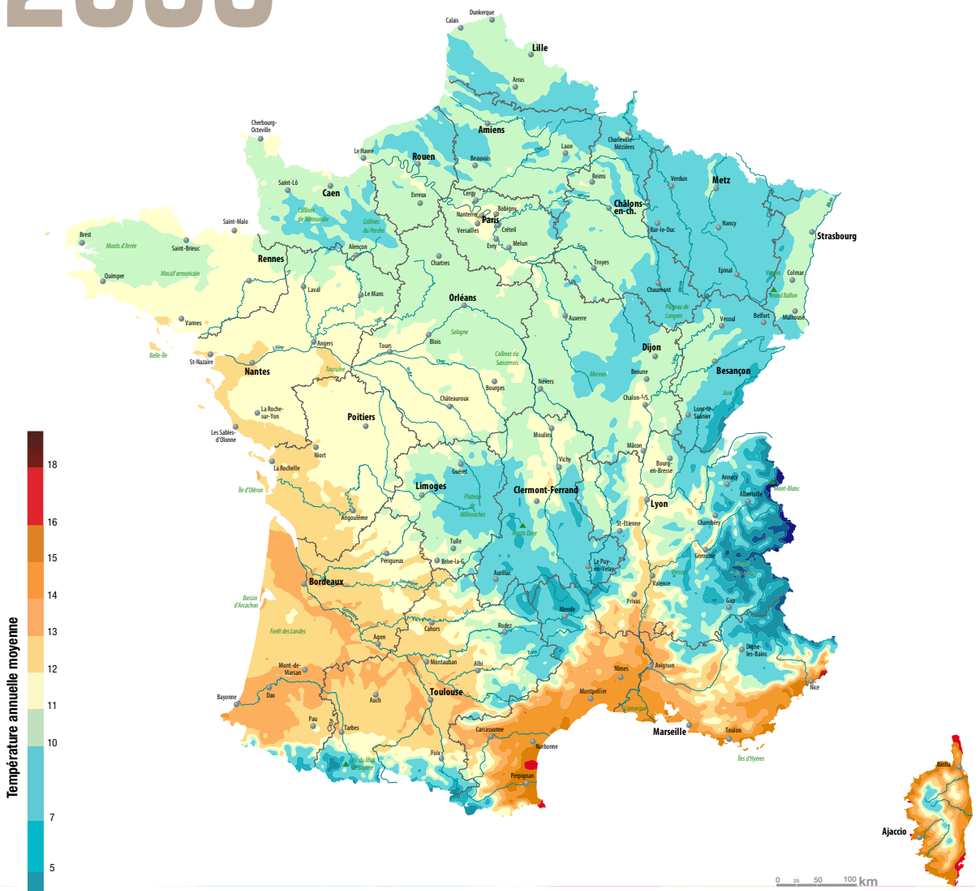

2050

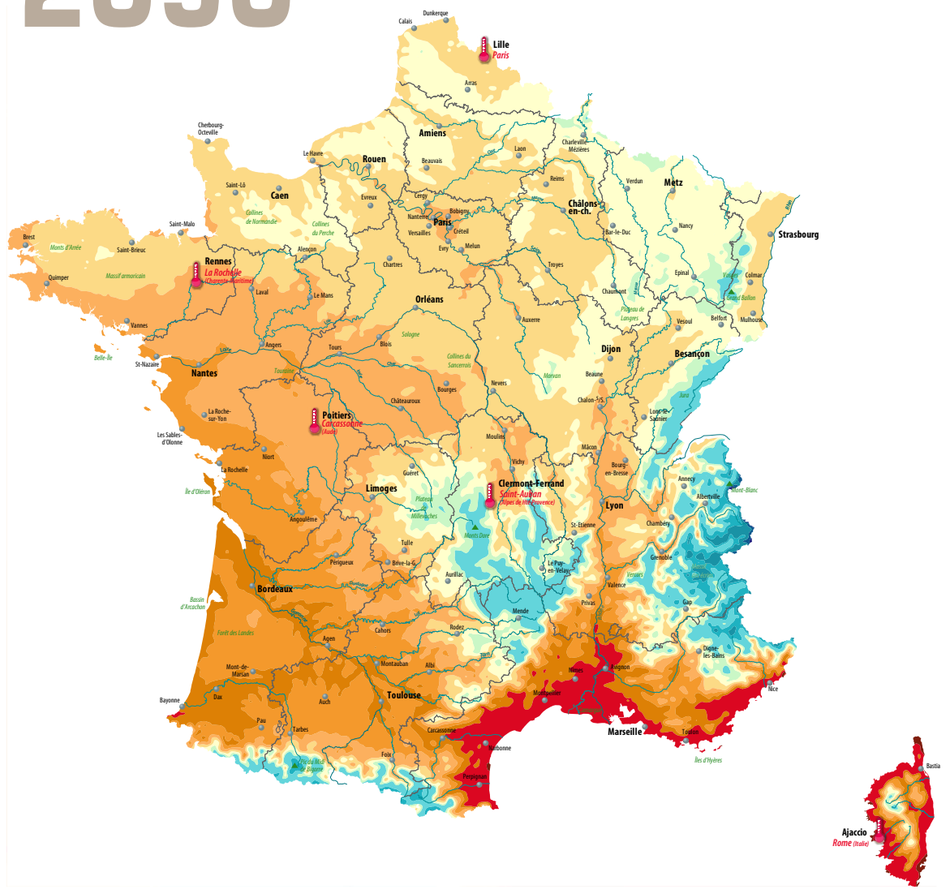

Analogue climatique

Rennes
La Rochelle

Les analogues climatiques sont à lire de la manière suivante :
Le futur climat prédit de Rennes en 2050 est comparable à l'actuel climat de La Rochelle.

La situation « actuelle », dite de référence, a été établie à partir des températures moyennes enregistrées ces 30 dernières années.

La seconde carte repose sur le scénario économique et environnemental A1B, dit médian, des trois scénarios produits par le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC). Elle projette et territorialise le niveau de températures qui pourrait être celui du territoire français en 2050. Par souci de cohérence, elle a été réalisée en partant de la moyenne des températures simulées sur 30 ans, entre 2036 et 2065.

Ces cartes mettent en scène une hausse marquée des températures moyennes françaises. Ces évolutions sont cependant plus brutales pour certaines régions que pour d'autres. Dans le sud-ouest, la hausse annuelle moyenne des températures se situerait entre 1,8 °C et 2,4 °C alors que dans le grand nord-est, la fourchette atteindrait 1,5 °C et 4 °C.

En 2050, le nombre des espaces dont les températures moyennes annuelles seraient inférieures à 11 °C aurait considérablement diminué : il ne compterait plus que les zones de montagne et de piémont, contre la moitié du territoire national en 2000. Inversement, les territoires du sud de la France seraient, eux, beaucoup plus nombreux à connaître des températures annuelles moyennes comprises entre 14 °C et 18 °C.

Les analogues climatiques constituent une manière intéressante de rendre concrets ces changements. Par « analogue », il faut entendre l'association de deux lieux reposant sur le fait que le climat du premier tendrait à évoluer pour correspondre au climat actuel du second.

Ainsi, d'après le modèle utilisé pour établir cette carte, le climat de Marseille en 2050 serait proche de l'actuel climat de Cordoue, celui de Poitiers connaîtrait les conditions de Carcassonne et, Orléans, celles de Toulouse.

Ces cartes doivent être lues avec précaution. En effet, elles sont bâties à partir d'un des scénarios possibles du Giec et sur la base d'un modèle de simulation climatique de Météo-France. D'autres modèles et sources de données existent, dont l'utilisation pourrait conduire à des résultats différents, plus ou moins alarmistes. Ce ne sont que des hypothèses prévisionnelles parmi d'autres. Pour autant, cette relativité ne saurait nous conduire à nier le changement climatique à l'œuvre et à ne pas s'y préparer.

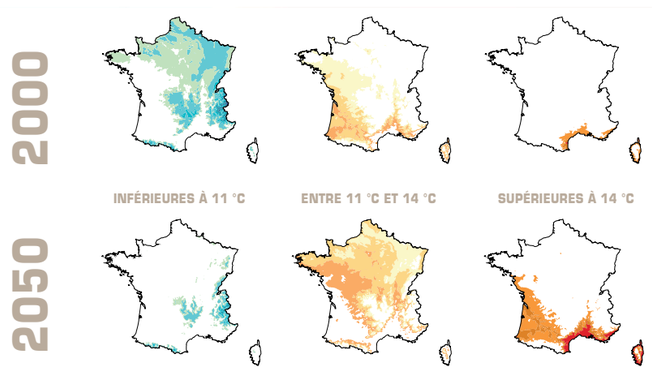

Le changement climatique est aujourd'hui un phénomène avéré. Qu'on en attribue la cause à l'intensification des activités humaines émettrices de gaz à effet de serre ou à des processus naturels, il influence de nombreux paramètres climatologiques : températures, précipitations, régimes éoliens, aléas extrêmes. Les effets qui en résultent sur les territoires sont mieux connus : fonte des glaciers, diminution de l'enneigement, sécheresse, inondation, feux de forêts, montée du niveau des eaux mais aussi nouvelles possibilités de culture, etc. Malgré les efforts « d'atténuation » qui visent à réduire l'impact des activités humaines sur le climat, celui-ci évoluera inexorablement et il faut s'y préparer par des mesures, dites d'adaptation, qui apprécient la vulnérabilité des territoires face au changement climatique et anticipent ses impacts pour en prévenir les effets sur les populations et leurs activités. Les éléments ci-après figurent un scénario possible.

LA PRODUCTION AGRICOLE

En 2050, le paysage agricole français a évolué : alors que la production de blé connaît un maintien, voire un accroissement, du fait d'une plus grande adaptabilité de sa culture sur le territoire français, le maïs est nettement moins favorisé et sa production, encline à diminuer. Les zones favorables à la viticulture se sont accrues au nord du pays et la distribution géographique des cépages traditionnellement attachés aux terroirs (AOC) s'en trouve modifiée. En matière de sylviculture, le choix des espèces plantées a été adapté pour tenir compte de ces évolutions.

La diminution tant des ressources disponibles en eau que de leur qualité, a évidemment une incidence sur l'agriculture française et, ce, d'autant plus, que des gelées moins fréquentes, des périodes de chaleur plus longues, des pics de températures plus élevés renforcent encore le stress hydrique. Si la gestion de l'eau a été au centre de nos attentions environnementales, elle constitue, sur la base de ces hypothèses, un enjeu fondamental en 2050, pour l'agriculture mais, plus généralement, pour la vie dans les territoires.

LES ESPACES URBAINS

Les villes ne sont pas moins vulnérables aux effets du changement climatique que les espaces de faible densité et agricoles : la concentration des populations, des activités, des bâtiments, des infrastructures, des surfaces artificialisées sont propices à la formation d'îlots de chaleur. Les conditions thermiques particulières aux espaces urbains de forte densité qui résultent d'un réchauffement nous obligent à repenser nos modes de vie et d'habitat.

Parmi les voies d'adaptation, figure le renouvellement des formes de bâti et des normes de construction. L'amélioration du bilan thermique des bâtiments, en perfectionnant l'isolation, en utilisant des matériaux plus performants ou en végétalisant des toitures et des façades y participe. D'autres orientations envisagées sont moins consensuelles : ainsi le choix de densifier, ou de dédensifier la ville, divise encore car l'effet, selon les manières de procéder et les indicateurs utilisés, peut apparaître positif ou négatif. Enfin, les risques sanitaires et leur gestion, accentués par le vieillissement de la population et la multiplication nouvelle de parasites, constituent une troisième illustration majeure des enjeux liés à la hausse des températures en milieu urbain.

LES PRATIQUES TOURISTIQUES

Le tourisme hivernal est concerné au premier chef par le réchauffement climatique. En effet, la hausse des températures moyennes saisonnières a un impact non négligeable sur l'enneigement, en durée et en qualité. La pérennité du secteur des sports d'hiver, aujourd'hui vecteur de développement économique important des territoires de montagne, est ainsi fortement questionné. Les stations de basse et moyenne montagne, en-decà de 1 800m sont déjà particulièrement concernées. A titre d'exemple, les Pyrénées centrales et orientales voient leur période d'enneigement réduites. La diversification économique constitue dès lors un enjeu fondamental pour ces territoires, y compris au travers de la mise en place de nouvelles offres touristiques favorisées par des conditions climatiques estivales rendues, elles, plus propices.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Datar
METEO FRANCE
Territoires 2040
anticiper le changement

Source des données : Météo-France, 2011 · IGN, 2011 Réalisé par la Datar · Stéphane Cordobes, Karine Hurel, Florian Muzard, Camille Rognant· 2012, d'après les travaux de Météo-France · 2011

www.datar.gouv.fr
rubrique TERRITOIRES 2040

L'urbain métropolisé
français dans la mondialisation

ESPACES ET SCÉNARIOS

2012

Métropolisation et urbanisation ont partie liée : elles produisent une nouvelle géographie mondiale en même temps qu'elles transforment en profondeur le territoire français.

D'un côté, se forment de grands pôles urbains, concentrant population, fonctions supérieures, centres de décisions, création de richesse, connexion aux flux. Liés les uns aux autres, ils constituent un vaste réseau planétaire de métropoles en « archipel ». De l'autre, ces grands pôles s'étalent et étendent leur aire d'influence régionalement, intégrant dans les vastes espaces métropolitains ainsi formés, territoires périurbains, ruraux, villes intermédiaires…

En France, aux côtés et en lien avec la métropole parisienne, qui est la seule de rang mondial, s'inscrivent dans la même dynamique, de grandes agglomérations comme Lyon, Marseille, Toulouse, Strasbourg ou Lille. Ces espaces métropolitains constituent des atouts majeurs pour la France en termes de compétitivité et de rayonnement. De par leur taille et leurs fonctions, ils sont porteurs de problématiques émergentes ou d'ores et déjà majeures, en matière d'organisation urbaine multipolaire, de vulnérabilité systémique, de conflictualité interne, de modes de financement, de culture et d'identité, de créativité.

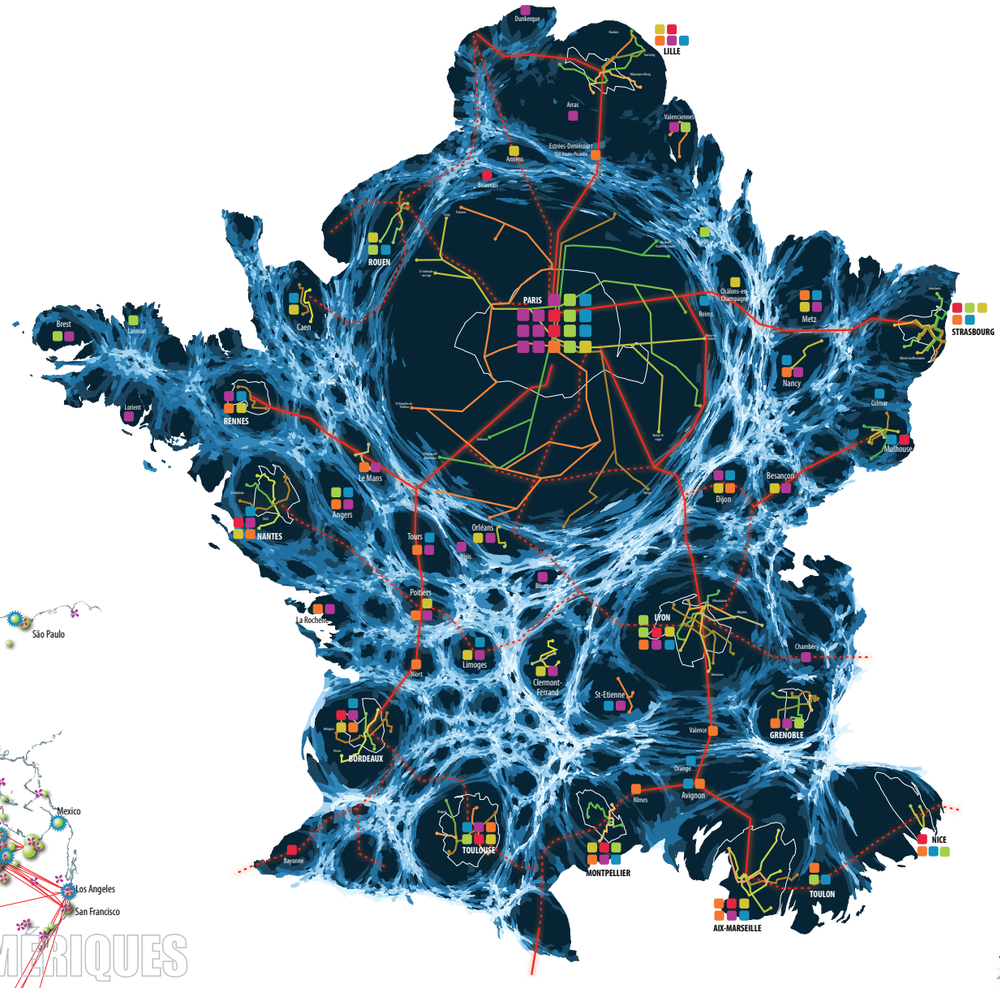

Fonctions métropolitaines
A l'échelle de l'agglomération

Économique
Nombre de sièges de grandes sociétés mondialisées en 2011
5 20 40

Connexion
Echange de passagers entre les 25 villes ayant les trafics les plus importants en 2004

Connaissance
Présence d'un ou plusieurs université(s) classée(s) d'après le Times Higher Educc en 2008

Récréatif
Agglomération ayant ou allant accueillir les jeux olympiques d'été

Reticularité

Intra-métropolitaine
Ligne de transport en en commun en site propre
(métro, tramways, RER)

Inter-métropolitaine
Ligne à grande vitesse
existante ou cours de réalisation
en projet (tracé indicatif)

Fonctions métropolitaines
A l'échelle de l'agglomération
- **Economique** Pôle de compétitivité mondial ou à vocation mondiale
- **Connaissance** Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) - Juin 2011
- **Culturelle** Opéra (membre de la réunion des opéras de France)
- **Politique** Capitale nationale et/ou préfecture de région

Connexion
- Aéroport dont le trafic est supérieur à 1 million de passagers en 2008
- Gare TGV dont le trafic est supérieur à 1 million de passagers en 2007 (agglomeré par commune)

Urbanité
Nombre d'habitants par km²
(exprimé par commune en 2006)
10 20 30 50 100 200

Nombre d'habitants
(la surface des communes est proportionnelle à la population qu'elles portent en 2006)
Exemple :
Paris
2 200 000 hab.
Lyon
470 000 hab.

Pour aller plus loin

Cartogramme
La population mondiale est désormais majoritairement urbaine. Celle-ci se concentrant fortement dans les agglomérations, la société contemporaine en vient à occuper une proportion toujours plus réduite du territoire.

Pour visualiser les enjeux d'une urbanité dominante, les géographes ont inventé une cartographie dont le fond classique est déformé en fonction du phénomène que l'on souhaite représenter. Ainsi, sur ces images, la surface de la carte ne correspond pas à la superficie du terrain mais est proportionnelle à la population que portent les territoires.

Source des données : Insee, Recensement de la population, 2006 · DGAC, 2008 · Union des aéroports français · MESR, 2012 · SNCF, 2007 · Times Higher education, 2008 · Fortune, 2011 · GaWC Research Bulletin 157 · Réunion des opéras de France, 2012 · Datar, 2011
Réalisé par la Datar · Stéphane Cordobes, Karine Hurel, Florian Muzard · 2012 d'après les travaux dirigés par Michel Lussault dans le cadre de *Territoires 2040* · 2011

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Datar
Territoires 2040
aménager le changement

2040

LES AVENIRS POSSIBLES DE L'URBAIN MÉTROPOLISÉ FRANÇAIS DANS LA MONDIALISATION : 4 SCÉNARIOS EN IMAGES.

HYPERPOLISATION

En 2040, s'est constitué en France un seul réseau « hyperpolisé ». Chaque nœud métropolitain hautement compétitif et créatif est inséré dans l'économie mondiale et spécialisé dans des secteurs d'excellence comme la recherche, l'enseignement supérieur, la culture. Ces « hubs » sont connectés entre eux grâce à des réseaux de transport et de communication performants. Une stratégie de recentration anime le territoire national et cantonne l'étalement urbain. Deux enjeux ressortent, celui lié aux écarts de développement avec les territoires non intégrés et celui de la gestion de la conflictualité entre groupes sociaux au sein des espaces métropolitains.

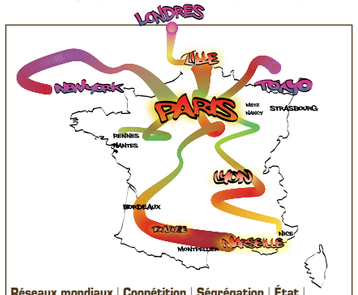

Réseaux mondiaux | Coopétition | Ségrégation | État | Concentration | Nœuds métropolitains | Efficacité urbaine

REGIOPOLISATION

En 2040, une forte autonomisation locale conduit à une recomposition du découpage territorial français. Se constituent quelques « régiopoles », macro-régions à dimension européenne s'appuyant sur un réseau urbain métropolisé. Les gouvernements métropolitains constitués sont dotés de compétences étendues dans les domaines des transports, de la santé, du développement économique et durable, tandis que l'Etat et l'Europe veillent à l'équité interrégionale. Inventer une véritable « Europe des régions » avec un mix de compétences relevant de strates territoriales différentes, devient un enjeu majeur.

Autonomie fiscale | Réseau urbain | Stratégies spatiales régionales | Mobilités durables | Gouvernement métropolitain

POSTPOLISATION

En 2040, la métropolisation et l'individualisation des modes de vie ont bouleversé le territoire national, entraînant une périurbanisation généralisée et l'avènement du néo-pavillonnaire «naturalisé». Des politiques ciblées maintiennent quelques centralités principalement pour le fonctionnement des grands services collectifs. Parallèlement, les groupes sociaux pratiquent l'entre-soi dans des territoires distincts. La volonté affichée de soutenir le développement durable apparaît sans efficacité réelle. La satisfaction générale des besoins alimentaires et énergétiques de base devient problématique.

Décroissance | Périurbanisation généralisée | Individualisation Séparation spatiale | Circuits courts | Auto-organisation

DÉPOLISATION

En 2040, une intense déprise des centralités et des zones denses a eu lieu, permise par l'avènement des réseaux numériques. Elle a abouti à une nouvelle organisation spatiale très peu hiérarchisée, qui se substitue au modèle urbain classique « centre-périphérie ». Le contexte de décroissance choisie a conditionné ce changement. La mise en place de nouvelles régulations locales s'accompagne d'un recentrage sur la cellule domestique et un repli communautaire. Ce scénario de rupture oblige à repenser les modalités du vivre-ensemble dans un espace ségrégé où les situations de coprésence sont de plus en plus virtuelles, ainsi que la gouvernance des réseaux.

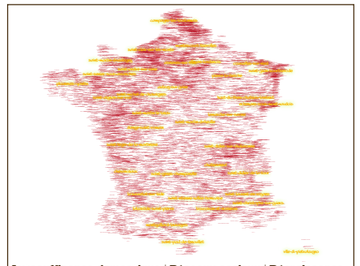

Autosuffisance domestique | Réseaux sociaux | Décroissance assumée | Faible densité | Déprises des centralités

www.datar.gouv.fr
rubrique TERRITOIRES 2040

Les systèmes **métropolitains** intégrés

ESPACES ET SCÉNARIOS

2012

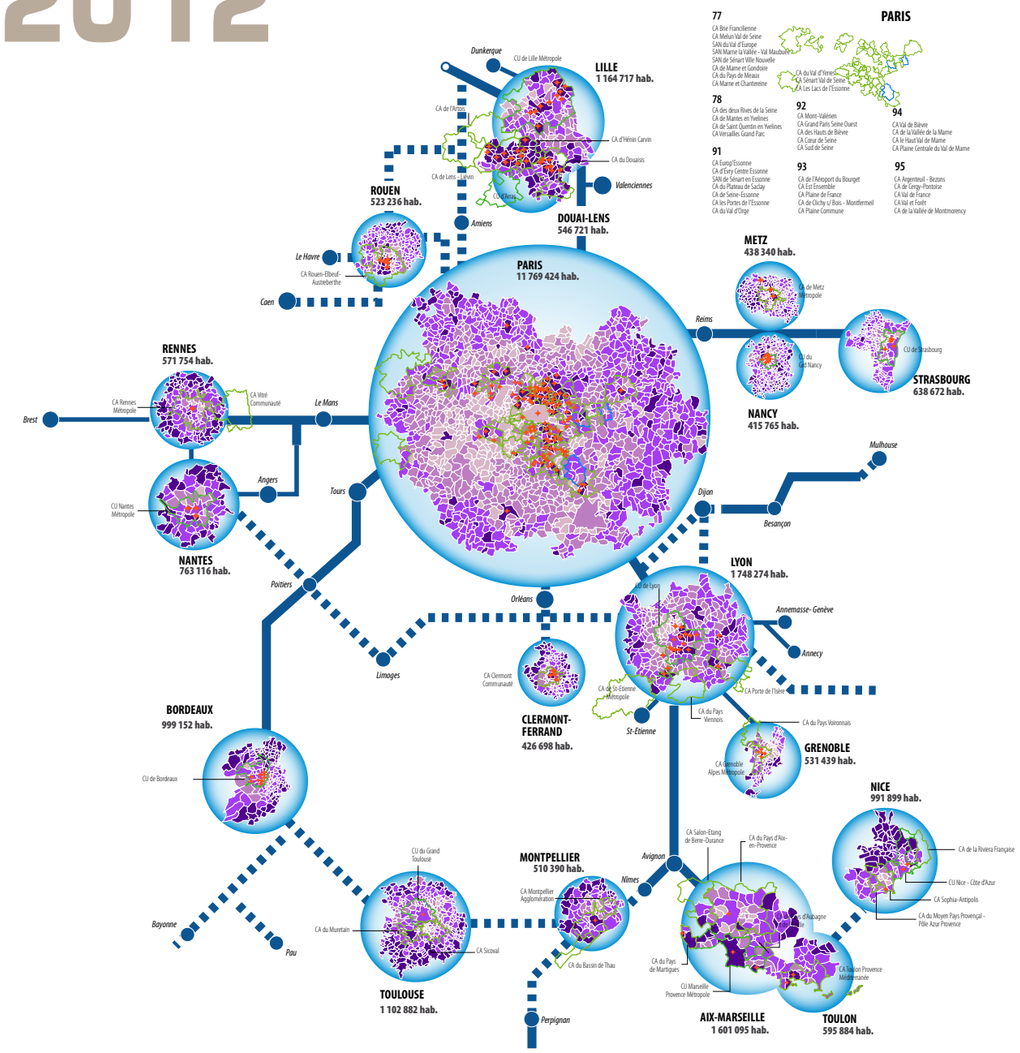

77 — PARIS

CA Brie Francilienne
CA Melun Val de Seine
SAN du Val d'Europe
SAN Marne la Vallée - Val Maubuée
SAN de Sénart Ville Nouvelle
CA de Marne et Gondoire
CA du Pays de Meaux
CA Marne et Chantereine

78

CA des deux Rives de la Seine
CA de Mantes en Yvelines
CA de Saint Quentin en Yvelines
CA Versailles Grand Parc

91

CA Europ'Essonne
CA d'Evry Centre Essonne
SAN de Sénart en Essonne
CA du Plateau de Saclay
CA de Seine-Essonne
CA les Portes de l'Essonne
CA du Val d'Orge

CA du Val d'Yerres
CA Sénart Val de Seine
CA Les Lacs de l'Essonne

92

CA Mont-Valérien
CA Grand Paris Seine Ouest
CA des Hauts de Bièvre
CA Cœur de Seine
CA Sud de Seine

93

CA de l'Aéroport du Bourget
CA Est Ensemble
CA Plaine de France
CA de Clichy s/ Bois - Montfermeil
CA Plaine Commune

94

CA Val de Bièvre
CA de la Vallée de la Marne
CA le Haut Val de Marne
CA Plaine Centrale du Val de Marne

95

CA Argenteuil - Bezons
CA de Cergy-Pontoise
CA Val de France
CA Val et Forêt
CA de la Vallée de Montmorency

Réseau métropolitain

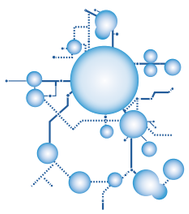

Gradient social

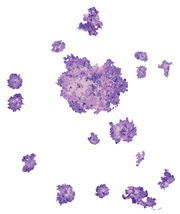

Gouvernance urbaine

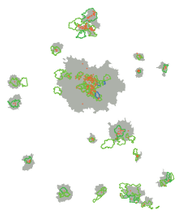

Les métropoles sont des agglomérations urbaines, importantes en taille et en population qui, dans le jeu de la mondialisation, captent et concentrent les flux.

Spatialement, les métropoles se développent selon un double processus : la polarisation des populations, des activités, des services, de la richesse, d'un côté ; l'extension de leur aire d'influence de l'autre, laquelle passe par un étalement urbain et un élargissement du périmètre de captation de ressources très diverses (énergétiques, agroalimentaires…) qui leurs sont nécessaires.

Les métropoles sont des espaces riches en opportunités économiques, sociales et culturelles qui peuvent générer, en leur sein, un accroissement des inégalités sociales et, en dehors, un durcissement de la compétition territoriale et un étirement de la hiérarchie urbaine.

Pour imaginer les métropoles françaises de 2040, il est nécessaire de prendre en compte les transformations des systèmes de production et d'échanges de larges « environnements métropolitains » (approvisionnement énergétique, consommation de ressources, morphologie urbaine…) mais également, les choix politiques qui seront faits et qui auront une forte incidence sur la cohésion et la durabilité de ces espaces.

Grande aire urbaine
(plus de 400 000 hab. en 2006)

Nombre d'habitants
(exprimé par aire urbaine en 2006, sur la base du zonage de 1999)

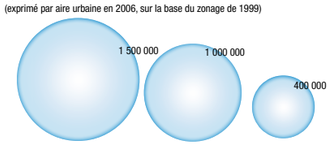

Connecteur

Liaison à grande vitesse

existante ou en cours de réalisation — en projet

Prolongement de liaison à grande vitesse

Aire urbaine entre 200 000 et 400 000 hab. en 2006

Gradient social

Revenu moyen par foyer fiscal
(exprimé en euros par commune en 2007)

• Moyenne des communes appartenant à une aire urbaine de plus de 400 000 hab. : 26 777 €

• Moyenne de l'ensemble des communes françaises métropolitaines : 19 193 €

Gouvernance urbaine

Périmètre intercommunal au 01.01.10

Communauté urbaine

Communauté d'agglomération

Syndicat d'agglomération nouvelle

Politique de la ville

Commune ayant une ou plusieurs zone urbaine sensible

2040

LES AVENIRS POSSIBLES DES MÉTROPOLES INTÉGRÉES FRANÇAISES : 3 SCÉNARIOS EN IMAGES.

LA MERCAPOLE

En 2040, la globalisation et la dérégulation sont généralisées. Les innovations technologiques ont permis de contourner la crise environnementale, laissant inchangés des modes de vie basés sur la mobilité et dispendieux en ressources. Les métropoles sont, dans ce système, hégémoniques : elles forment de vastes plaques, reliées par des flux et des circuits logistiques performants, et imposent leur primauté aux autres territoires. La gouvernance de ces systèmes est faible, les PPP et la logique de marché, l'emportant. L'accroissement des inégalités et des logiques ségrégatives interroge en même temps que les réponses sociales (entre autres communautaires) offrent de nouvelles opportunités aux individus.

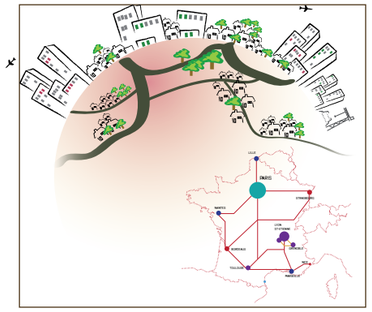

Intensification | Consommation | Hyper-connexion | Polarisation | Étalement | Densification | Tolérance

L'ANTIPOLE

En 2040, l'économie française s'est resserrée sur les secteurs agroalimentaire et touristique. La décroissance fait figure de nouveau modèle. Les grandes agglomérations françaises – sauf Paris – sont sorties de la métropolisation. Certaines ont valorisé leur patrimoine et la qualité de vie tandis que d'autres sont en déclin. Au sein de ces « antipoles », les mécanismes de ségrégation et les conflits d'usages s'accompagnent d'une repolitisation : à l'échelle locale, on invente de nouvelles manières plus soutenables de gérer l'espace. Le déclin démographique du pays conduit les territoires à se différencier pour demeurer attractifs, en tout cas, ceux qui possèdent des atouts touristiques susceptibles d'être valorisés.

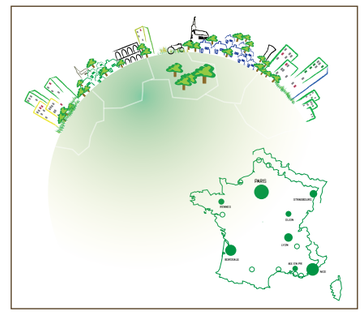

Repolitisation | Désintensification | Polarisation | Paupérisation | Verdissement | Qualité de vie

L'ARCHIPOLE

En 2040, la déglobalisation économique s'accompagne d'un contrôle des flux de marchandises, de capitaux et de main-d'œuvre. Les crises énergétique et écologique ont contribué à ce retournement de tendance. Les vastes espaces métropolitains sont dotés d'instances de gouvernement et de technostructures efficaces, aux compétences élargies : mobilité, urbanisme, ressources naturelles et spatiales sont soumis à un contrôle strict. De fait, l'armature urbaine tend à se rééquilibrer, chaque territoire trouvant sa place dans ces « archipoles ». La priorité économique va aux systèmes productifs locaux dont le développement est un enjeu fort. Des tiraillements apparaissent en matière de démocratie locale.

Régulation | Gouvernement des conduites | Contrôle | Néo-hygiénisme | Services publics | Production | Densification

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Datar
Territoires 2040
aménager le changement

Source des données : Insee, Recensement de la population, 2006· DGI, 2007 · DGCL, 2010 · SGCIV, 2010· MEDDTL, 2010 · IGN, 2011
Réalisé par la Datar · Stéphane Cordobes, Karine Hurel, Florian Muzard · 2012 d'après les travaux dirigés par Gilles Pinson dans le cadre de *Territoires 2040* · 2011

www.datar.gouv.fr
rubrique TERRITOIRES 2040

Les villes intermédiaires
et leurs espaces de proximité

ESPACES ET SCÉNARIOS

2012

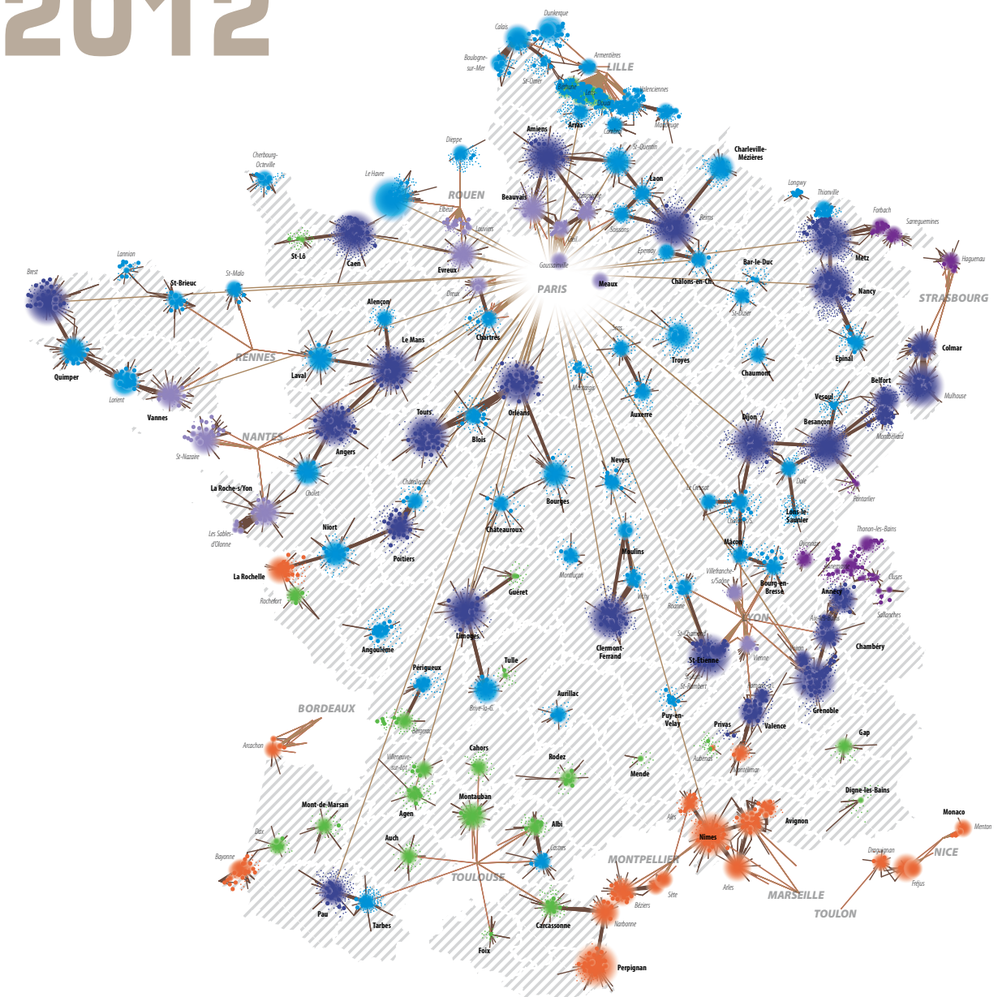

Les villes intermédiaires occupent une place centrale dans l'armature urbaine française. Avec des populations comprises entre 30 000 et 500 000 habitants, tour-à-tour ville chef-lieu, ville industrielle dans un bassin d'emploi ou grande agglomération à rayonnement régional, celles-ci assurent un rôle d'intermédiation territoriale.

A l'échelle locale, elles animent l'espace qui les environne par leurs services, leur économie, leur offre culturelle. Par ces connexions, les petites villes et espaces ruraux accèdent à un certain niveau d'urbanité. Réciproquement, les villes intermédiaires bénéficient des aménités de la faible densité.

A l'autre extrémité de la hiérarchie urbaine, elles tirent profit de la dynamique et des fonctions supérieures propres à Paris et aux métropoles. Elles accèdent ainsi à l'espace mondialisé, facteur de menaces mais aussi d'opportunités. Réciproquement, les métropoles trouvent au travers de ces villes intermédiaires des relais importants en termes de marchés et de ressources.

Cette double facette de la ville intermédiaire conditionne ses capacités de transformation ou d'inertie. C'est un maillon indispensable au fonctionnement du système territorial français.

Type d'aire urbaine « intermédiaire »

tertiarisée · transfrontalière · littorale · péri-métropolitaine · industrielle · orientation rurale

Centralité

Population composant les aires urbaines identifiées en 2006 (exprimée en milliers d'habitants par commune)

> à 100 · 50 à 100 · 20 à 50 · 10 à 20 · 2 à 10 · > à 2

Socle administratif

Ville-Préfecture · Autre ville

Département ayant une « ville intermédiaire » comme préfecture

Armature

Relation entre lieu de résidence et lieu de travail en 2006 (supérieure à 100 personnes)

Entre communes des « villes intermédiaires » et les communes de leur arrière pays

Entre communes de « villes intermédiaires »

Entre communes des « villes intermédiaires » et communes d'aires urbaines de plus de 500 000 hab.

Pour aller plus loin

Villes intermédiaires retenues

Délimitation du niveau supérieur : il s'agit d'exclure les sites qui ont des caractéristiques métropolitaines trop marquées. Sont exclues les villes centres de plus de 200 000 habitants appartenant à un pôle urbain de plus de 500 000 habitants situé dans une aire urbaine de plus de 600 000 habitants (population de 2006 sur la base du zonage en aire urbaine de 1999). Pour les villes et leurs aires qui sont à la limite des seuils retenus, c'est le critère de centralité administrative qui permet de décider.

Délimitation du niveau inférieur : sont exclues les villes centres de moins de 20 000 habitants qui n'appartiennent pas à un pôle urbain de plus de 30 000 habitants situé dans une aire urbaine de plus de 40 000 habitants. Toutefois, sont réintroduits les pôles urbains qui regroupent au moins 20 000 emplois et les préfectures de département qui ne remplissent pas les conditions précitées.

2040

LES AVENIRS POSSIBLES DES VILLES INTERMÉDIAIRES FRANÇAISES : 4 SCÉNARIOS EN IMAGES.

LES COMMUNAUTÉS

En 2040, le coût de l'énergie limite drastiquement les déplacements. Les villes intermédiaires se replient sur elles-mêmes et leurs espaces de proximité. En leur sein, des phénomènes de fragmentation spatiale accompagnent les logiques communautaires. Les populations aisées se regroupent dans les lieux préservés, quand les plus modestes se contentent d'un habitat ordinaire, voire dégradé. Paradoxalement, cette situation contrainte économiquement et socialement stimule la créativité qui se traduit en expérimentations et innovations. Celles-ci ne suffisent pas toujours à répondre à l'enjeu de cohésion sociale.

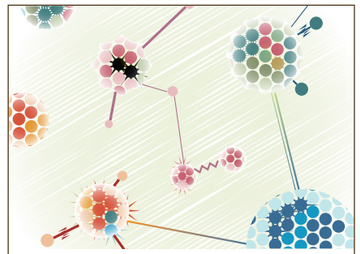

Segmentation sociale | Diversité | Tensions | Innovations sociales | Communautarisme

LES LABORATOIRES VERTS

En 2040, le volontarisme politique a permis localement l'avènement de l'économie de la frugalité. Les villes intermédiaires ont tiré leur épingle du jeu en imaginant à leur échelle des solutions intégrées, peu émettrices en gaz à effet de serre et économes en énergie. Elles s'appuient sur leurs espaces de proximité pour rendre possible leur approvisionnement. La gestion éco-systémique devient la règle à cette échelle et donne corps aux utopies des cités jardins. C'est la capacité à gérer la transition énergétique et à rendre acceptable ce nouveau modèle de développement qui a rendu possible l'émergence de ces laboratoires verts.

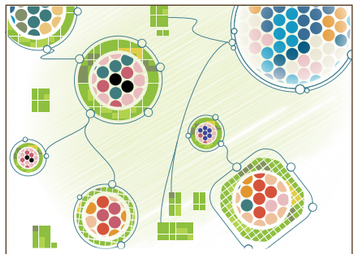

Environnementalisme | Écologie territoriale | Auto-approvisionnement | Intensification

LES SPÉCIALITÉS

En 2040, les villes intermédiaires se sont organisées pour valoriser leurs ressources sous forme de paniers de biens et de services. Elles disposent d'une autonomie suffisante pour bâtir des projets qui leur permettent de prendre position dans la compétition économique. Le modèle du « cluster » prévaut : les villes intermédiaires ont su construire un cadre territorial favorable aux dynamiques partenariales entre acteurs des filières économiques et de la recherche. A contrario, celles qui n'ont pas tiré parti de l'efficacité des réseaux ni su se positionner sur des segments de marché porteurs sont en situation difficile.

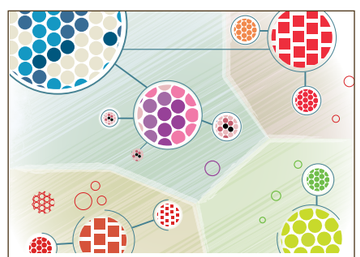

Avantages comparatifs | Compétitivité | Interdépendances | Concurrence territoriale | Organisation

LES SATELLITES

En 2040, les métropoles ont acquis une position dominante. Elles ont délocalisé leurs unités de production dans les villes intermédiaires, se donnant ainsi des marges de manœuvre foncières pour poursuivre leur développement urbain. Sous dépendance, ces dernières n'ont d'autre alternative que de s'allier ou d'être déclassées. Les réseaux de villes se structurent à partir de complémentarités en équipements et compétences. Quant à leurs espaces ruraux, dévitalisés, ils sont devenus des zones de report des externalités de la croissance métropolitaine. L'enjeu de la régulation interterritoriale et des mécanismes compensatoires est déterminant.

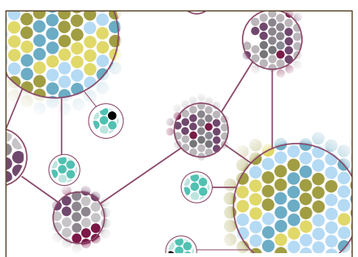

Croissance urbaine | Agglomération | Métropoles | Périphérie | Relations interurbaines

Source des données : Insee, Recensement de la population, 2006 · Insee, «La France et ses régions», 2010 · IGN, 2011

Réalisé par la Datar · Stéphane Cordobes, Karine Hurel, Florian Muzard · 2012 d'après les travaux dirigés par Francis Aubert dans le cadre de *Territoires 2040* · 2011

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Datar
Territoires 2040
aménager le changement

www.datar.gouv.fr
rubrique TERRITOIRES 2040

Les espaces **périurbains**, entre ville et campagne

ESPACES ET SCÉNARIOS

2012

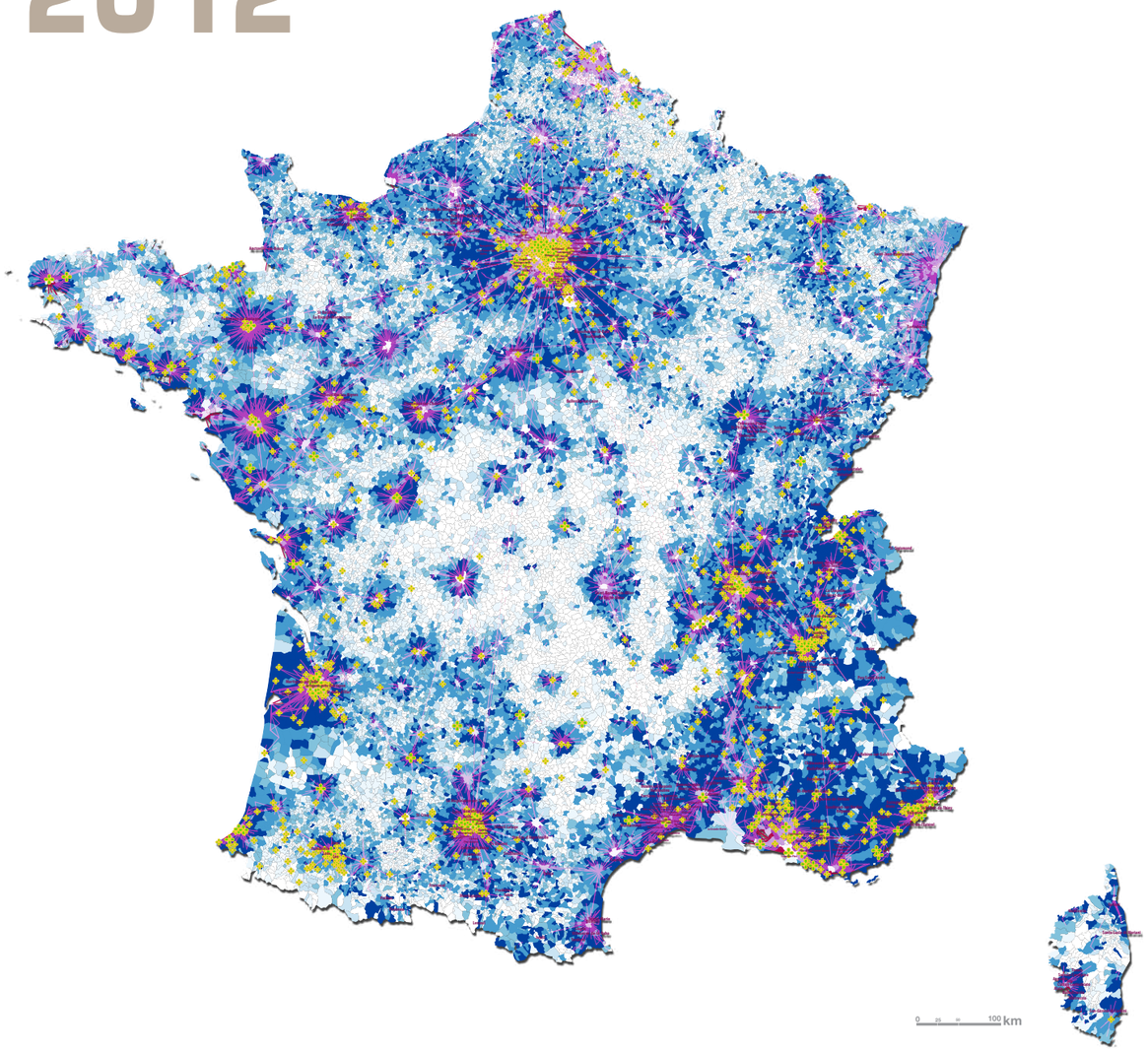

En 50 ans, la périurbanisation a dessiné en France un espace qui suscite aujourd'hui de nombreux débats. Sa définition même – selon l'Insee, est dite « périurbaine » toute commune dont plus de 40% de la population part travailler dans un pôle urbain – est loin d'en épuiser le sens. Il s'agit de fait d'un espace hybride entre ville et campagne, à la morphologie diverse (couronnes, corridors…) et caractérisé par sa fonction résidentielle dominante. L'habitat individuel – pavillons, lotissements – y est très représenté ainsi que le nombre de ménages propriétaires de deux voitures.

Consommateur de foncier agricole, vecteur d'artificialisation des sols, énergivore, producteur de formes urbaines dégradées et, par conséquent, « non durable », le périurbain fait l'objet de nombreuses critiques. Paradoxalement et ce, malgré plusieurs décennies de politiques publiques visant à réguler sa progression, le périurbain demeure toujours attractif pour des familles qui cherchent à accéder à la propriété et à trouver une qualité de vie que la ville ne leur offre pas.

Comprendre ce tiers-espace, c'est interroger ses caractéristiques socio-économiques et identitaires, les conflits d'usage qui le traversent, sa gouvernance et sa soutenabilité.

Tendance
Evolution de la densité démographique entre 1975 et 2006 (exprimée en %, par commune)

-20 -5 5 20 50

Dédensification Densification

Commune ayant connu une augmentation de sa densité démographique de plus de 250 % entre 1975 et 2006

Mobilité
Relation (représentée par un trait) entre le lieu de travail et le lieu de résidence équivalente à 100 actifs ou plus (200 avec Paris, Lyon ou Marseille) en 2006

Archipel agricole
Nombre d'AMAP en 2012 (exprimé par commune)
- Présence d'une AMAP
- Présence de plus de 5 AMAP

Pour aller plus loin

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne
Une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) est un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une exploitation locale (généralement une ferme). Elle débouche sur un partage de récolte régulier (le plus souvent hebdomadaire) composée des produits de la ferme. L'AMAP est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui paient à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie (la «saison»). Ce système représente une forme de circuit court de distribution.

Tendance

Mobilité

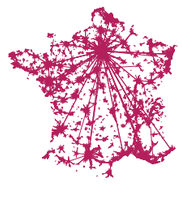

Archipels agricoles

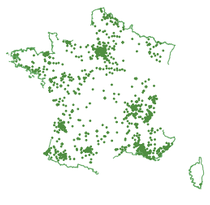

Source des données : Insee Rp · Réseaux nationaux et régionaux des Amap, 2012

Réalisé par la Datar · Stéphane Cordobes, Karine Hurel, Florian Muzard · 2012 d'après les travaux dirigés par Martin Vanier dans le cadre de *Territoires 2040* · 2008

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Datar
Territoires 2040
anticiper le changement

2040 LES AVENIRS POSSIBLES DES ESPACES PÉRIURBAINS FRANÇAIS : 5 SCÉNARIOS EN IMAGES.

LE CORRIDOR

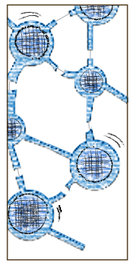

En 2040, la périurbanisation a cessé. Le coût élevé de la mobilité, les contraintes environnementales et les règles d'urbanisme réaffirmées, ont mis fin à la dispersion. Le couple « État-pouvoirs d'agglomération » a réussi à promouvoir le modèle urbain compact et concentré. Une partie de l'espace périurbain hérité s'est densifié et est intégré au fonctionnement urbain, avec les mêmes activités que la ville. L'autre, plus éloigné, est vécu comme une « campagne rurale ». La question périurbaine est résolue, la question sociale l'a remplacée : tensions ségrégatives, isolats déclassés et espace rural plutôt dévalorisé. Les villes, plus vastes et globalement moins denses, se différencient par la qualité de l'intégration de leurs périphéries et leur attractivité.

Concentration | Ségrégation | Intégration | Dispersion | Isolats

LE RIVAGE

En 2040, le périurbain est l'espace de vie entre la ville et la nature. Il est reconnu pour la qualité de son cadre de vie et fait l'objet de labellisations et de certifications. La périurbanisation est très contrôlée et canalisée, afin de ne pas menacer les valeurs qui fondent la « périruralité ». Les espaces naturels sont sanctuarisés, les espaces agricoles soumis à une logique environnementale. Les périurbains, dans l'ensemble socialement aisés, sont plutôt innovants et promeuvent des solutions nouvelles en matière d'habitat, d'emplois, de services marchands, de consommation, de mobilité et de citoyenneté. Mais les microsociétés périurbaines sont fortement interpellées quant à leur solidarité avec le reste du pays.

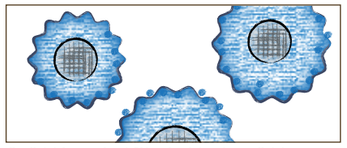

Qualité | Innovation | Néourbanité - néoruralité | Durable | Clubs

LA RÉSERVE

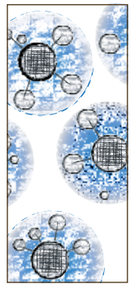

En 2040, dans un contexte de très fortes contraintes environnementales, les villes ont besoin d'espaces techniques périphériques pour gérer leur fonctionnement écologique (énergies renouvelables, eau, air, recyclage, production alimentaire de proximité, etc.). Le périurbain est cet espace technique qui permet l'existence de la ville dense. La périurbanisation est celle des fonctions écotechniques qui font du périurbain un monde productif de biens écologiques convoités. Les villes-régions et les grandes firmes de services urbains, réunies en consortiums, rivalisent pour le contrôler. Entre leurs aires de fonctionnement, subsistent des franges rurales qui sont aussi les zones de passage d'une ville-région à l'autre et les espaces des marginalités.

Ecotechnique | Entreprises | Flux | Contrôles | Utilitarisme

LA NÉBULEUSE

En 2040, la périurbanisation est la modalité dominante d'organisation de l'espace. Les technologies de l'énergie renouvelable, du recyclage des ressources et de la gestion environnementale autorisent la dispersion, la dédensification et le confort spatial. Le périurbain est partout, au point que le terme est tombé en désuétude. La France, terre d'immigration, n'a jamais été aussi peuplée et l'occupation du territoire s'est rééquilibrée. Le couple « Département-Région » porte les politiques publiques qui répondent à cette demande d'espace. Quant à la qualité des espaces produits, elle est inégale et dépend de celle de la gouvernance locale. Les populations les plus modestes accèdent peu au confort spatial et habitent majoritairement les villes.

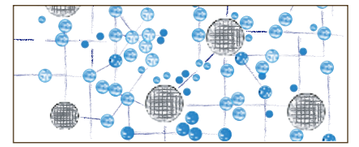

Post-carbone | Généralisation | Paupérisation urbaine | Artificiel | Flux

LA SYNAPSE

En 2040, dans un contexte d'intensification des échanges entre les aires urbaines et de forte mobilité, l'espace périurbain est celui de l'intermédiation entre les places centrales et de la coordination entre les territoires. À la périurbanisation a succédé le développement différencié des espaces intermédiaires. Les sites d'interface et les réseaux plus ou moins « adhérents » au territoire définissent les fonctions et le projet des différentes parties de la mosaïque périurbaine, qui prend des formes très variées. La question périurbaine n'est plus celle de l'étalement résidentiel extensif ; lui a succédé la question interterritoriale, qui interpelle tous les acteurs dans leurs capacités de régulation combinée des tensions économiques, sociales et environnementales.

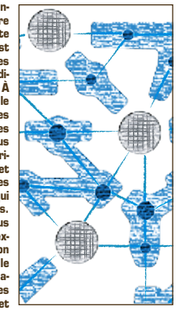

Carrefours | Réseaux | Mobilité | Coordination | Gouvernance

www.datar.gouv.fr
rubrique TERRITOIRES 2040

Les espaces de la **faible densité**

ESPACES ET SCÉNARIOS

2012

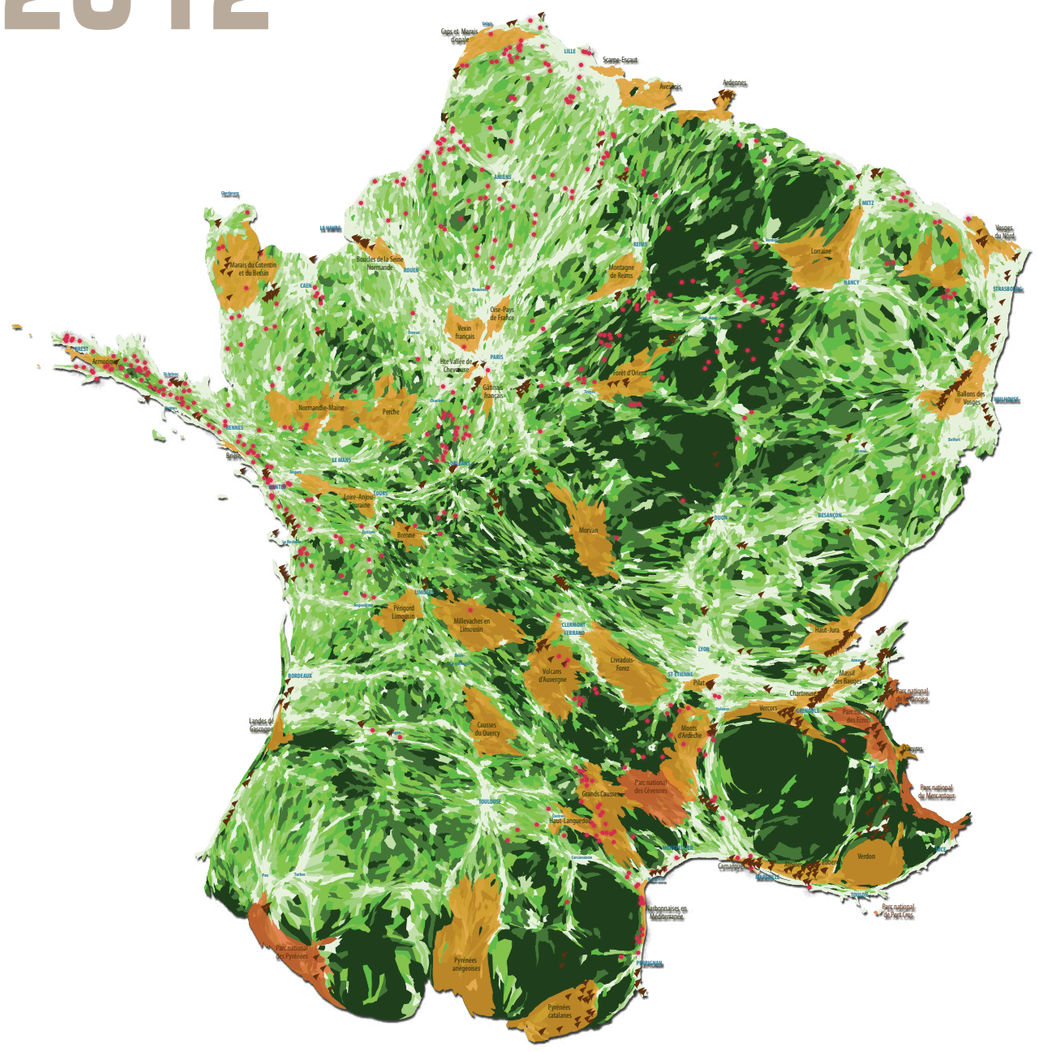

Démographie

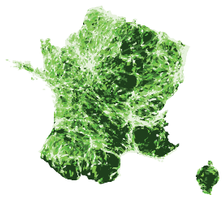

Ressources naturelles

Ressources énergétiques

La France de la faible densité forme un ensemble territorial réduit sur le plan démographique (6,5% de la population métropolitaine) mais prépondérant quant à la surface utile qu'il recouvre (plus de 42%).

Elle se caractérise par une occupation humaine discrète (≤ 30hab/km²), une faible empreinte des infrastructures, des activités productives dominées par la valorisation de l'agriculture et de la forêt, des paysages ouverts. Elle est présente dans toutes les régions françaises mais significativement dans les zones de montagne, les plateaux agricoles ou les arrière-pays.

Faible densité n'est pas synonyme de difficulté socio-économique même si des situations de fragilité persistent. L'arrivée de nouvelles populations dans ces espaces génère des situations de cohabitations inédites, sources de tensions mais aussi d'une sociabilité locale réinventée.

Le changement de rapport à l'environnement et la tension sur les marchés des matières premières leur octroient une importance stratégique en interdépendance avec les autres territoires français : pour la préservation du potentiel agricole français, de la ressource en eau, de la biodiversité, ou l'implantation de « fermes » de production d'énergies renouvelables.

Densité démographique

Nombre d'habitants par km²
(exprimée par commune en 2006)

70 50 30 20 15 10

Ressources

- Parc national
- Parc naturel régional
- Réserve naturelle nationale et réserve naturelle de Corse
- Champ éolien

Pour aller plus loin

Cartogramme

Sur une carte «classique», la surface est proportionnelle à la superficie du terrain. La technique du cartogramme consiste à modifier cette métrique en choisissant de représenter un phénomène sur un fond de carte qui peut être proportionnel à toute autre donnée que celles des km².

Ainsi, cette image « déformée » de la France cherche à montrer un autre visage des espaces de la faible densité. La surface des communes est d'autant plus grande qu'elles sont moins peuplées. On inverse les codes habituels pour souligner l'importance que ces territoires ont et auront demain de par leur excellence environnementale, agricole et énergétique.

Il ne s'agit pas de la même échelle que celle de la carte. Les mailles ont été grossies pour servir d'exemple.

Source des données : Insee, Rp, 2006 · MNHN, 2008 · Wind power, 2010 · SOeS environnement · Fédération PNR de France
Réalisé par la Datar · Stéphane Cordobes, Karine Hurel, Florian Muzard · 2012 d'après les travaux dirigés par Laurence Barthe dans le cadre de *Territoires 2040* · 2011

2040

LES AVENIRS POSSIBLES DES ESPACES DE LA FAIBLE DENSITÉ FRANÇAIS : 5 SCÉNARIOS EN IMAGES.

REPLI COMMUNAUTAIRE

En 2040, la dérégulation et la flambée des prix de l'énergie entraînent l'isolement des espaces de faible densité. Peu soutenues par les politiques publiques, les populations sont contraintes de se réorganiser et d'innover. Cela se traduit par une substitution des solidarités communautaires à l'intérêt collectif. On assiste à un retour du « rural » au sens traditionnel, caractérisé par la sédentarité et des cultures dédiées à l'approvisionnement local à côté d'espaces reconquis par la nature. Le maintien de la cohésion sociale ou encore la lutte contre les risques provenant des nouvelle zones enfrichées deviennent des enjeux majeurs.

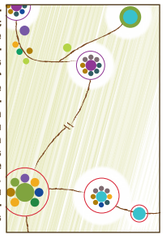

Fragmentation et ségrégation | Entre-soi | Rupture | Isolement | Informalité |Enfrichement| Réenclavement

ABSORPTION

En 2040, l'espace autrefois peu habité est devenu un parc résidentiel. Les conditions de vie difficiles dans les métropoles associées au développement de solutions de mobilité économes en énergie se sont traduites par une progression de la périurbanisation qu'aucune politique n'est parvenue à contenir. Les espaces agricoles et naturels sont mités et ceux qui restent se spécialisent pour accueillir des activités génératrices de nuisances rejetées par la ville. Sous cette forme, les tensions sont exacerbées entre les différents usagers de l'espace. La gestion des conflits et la préservation des espaces publics deviennent centrales.

Étalement urbain | Confort spatial | Multifonctionnalité conflictuelle | Fragmentation | Naturbanisation

AVANT-SCÈNE DES VILLES

En 2040, la découverte de ressources offre aux espaces de faible densité des opportunités autres que productives. Les plus remarquables deviennent un élément clé de l'attractivité des métropoles. Paysages, appellation d'origine protégée ou encore ressourcement, constituent le panier d'excellences que la ville propose à ses habitants. Les zones les plus banales (périurbain sans aménités) deviennent des espaces techniques de la ville (assainissement, traitement des déchets). Le maintien d'une péréquation dans des espaces patrimonialisés où certains biens communs comme l'eau ou l'environnement sont privatisés, est un enjeu majeur.

Ressourcement | Bio-parcs | Formation | Parrainage | Hyperconnexion | Ségrégation | Spécialisation

PLATEFORME PRODUCTIVE

En 2040, pour répondre aux défis environnementaux, la ville « basse consommation énergétique » a démontré son efficacité. Densification, maîtrise énergétique… sont rendues possibles grâce à une planification rigoureuse de l'usage des sols. Les espaces de faible densité sont mis à contribution et fournissent bio-ressources et compensation carbone. Pour maximiser leurs usages productifs et permettre l'approvisionnement des villes, on a largement fait appel à l'automatisation et à un travail saisonnier souvent précaire. L'enjeu est celui de la durabilité de ce modèle productiviste notamment dans sa capacité à permettre la régénération des sols.

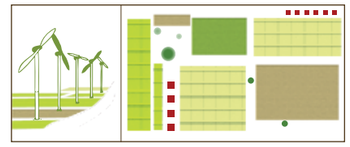

Exploitation maximisée | Filières longues et mondialisées | Stockage | Compétitivité verte | Pilotage à distance

SYSTÈME ENTREPRENANT

En 2040, le rejet du mode de vie des grandes villes sur fond de coût élevé des transports a rendu très attractifs les espaces de faible densité. Ils suscitent l'intérêt d'entrepreneurs. Grâce à leur capital relationnel et aux télécommunications, ceux-ci parviennent à promouvoir des marques territoriales et à développer de nouvelles filières commerciales (alicaments, produits culturels…). Des alliances interterritoriales à l'échelle des bassins d'emplois fournissent un cadre favorable à cette créativité locale. L'enjeu principal concerne la compétition entre territoires pour accéder à des ressources et compétences très inégalement réparties.

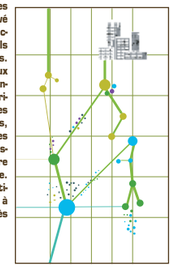

Créativité | Compétition | Opportunisme |Connexion Entrepreneriat | Clubs innovants | Incubateur | Ancrage

www.datar.gouv.fr
rubrique TERRITOIRES 2040

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Datar
Territoires 2040
anticiper le changement

Les espaces de développement **résidentiel et touristique**

ESPACES ET SCÉNARIOS

2012

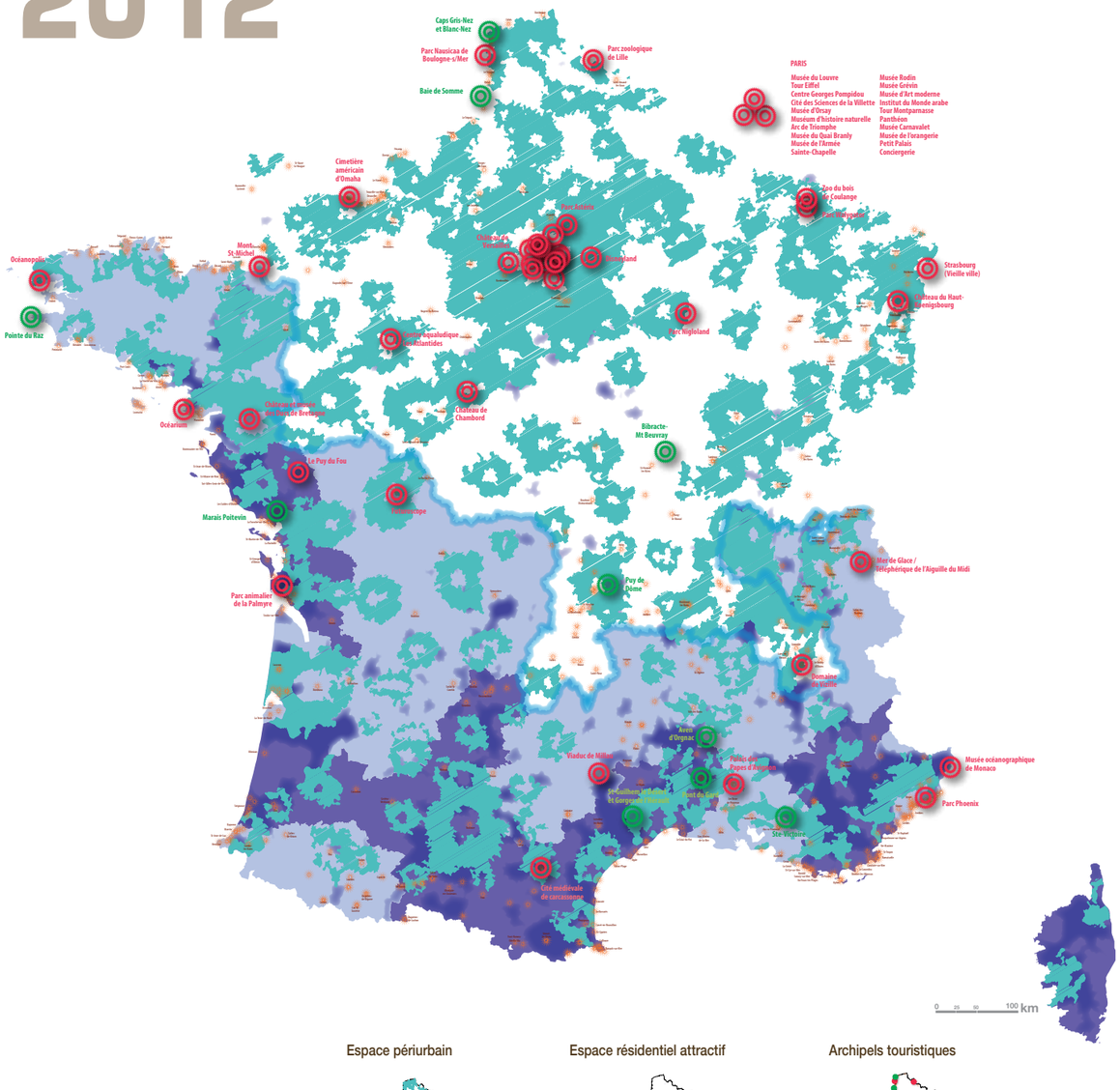

Selon les moments de la journée, les périodes de l'année ou les âges de leur vie, les français fréquentent différents lieux. Certains sont dédiés au travail, d'autres aux loisirs ou à la consommation, les derniers à l'habitat. De plus en plus éloignés les uns des autres, leur développement résulte de l'essor des mobilités et de pratiques aménagistes qui ont longtemps favorisé la spécialisation fonctionnelle.

Apparaissent ainsi des espaces à vocation résidentielle qui permettent l'accès au logement et sont d'autant plus attractifs qu'ils offrent des aménités recherchées : confort spatial, cadre de vie préservé, proximité de la nature, climat privilégié, services de proximité, sécurité, voire fabrique d'entre-soi.

Parmi ceux-ci figurent les couronnes et corridors périurbains qui, après cinquante ans, concernent 24% de la population française et 38% du territoire national. D'autres territoires, plus touristiques et majoritairement situés au sud et à l'ouest du pays, accueillent des populations durant le week-end, les vacances ou lors de leur retraite.

Plaques résidentielles

Espace résidentiel attractif

Taux de croissance de la population due au solde migratoire entre 1999 et 2007 (exprimé en %)

[moyenne France : 0,4 %]

0,4 — 1 — 2 — 6,8

Echelon départemental — Echelon cantonal

Espace périurbain

Couronnes des grands pôles et communes multipolarisées des grandes aires urbaines

Archipel touristique

Station classée de tourisme

Site culturel et récréatif
Sites dont les entrées sont comptabilisées et qui ont reçu plus de 400 000 visiteurs en 2009.

Grand site «naturel» de France

Pour aller plus loin

Zonage en aires urbaines de l'Insee

L'objectif du zonage en aires urbaines de 2010 est d'obtenir une vision des aires d'influences des villes. Ce zonage est basé sur les données du recensement de la population de 2008.

La méthode consiste dans un premier temps à localiser les unités urbaines de plus de 1 500 emplois, qui sont qualifiées de pôles. Au sein des pôles, les grands pôles urbains (unités urbaines de plus de 10 000 emplois) , les moyens pôles (unités urbaines de 5 000 à moins de 10 000 emplois) et les petits pôles (unités urbaines de 1 500 à moins de 5 000 emplois) sont différenciés. La seconde étape consiste à délimiter les couronnes des pôles, c'est-à-dire les communes ou unités urbaines, dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci selon un processus itératif. En fonction de la taille des pôles, on distingue les grandes aires urbaines associées aux grands pôles urbains, les moyennes aires et les petites aires associées respectivement aux moyens et petits pôles.

Enfin, parmi les communes non présentes dans les aires, certaines sont attirées par plusieurs aires, de sorte que 40% au moins des actifs résidents travaillent dans des aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Les communes restantes sont les communes isolées hors influence des pôles. Au final, les communes sont regroupées en quatre types d'espace : espaces des grandes aires urbaines ; espaces des autres aires ; autres communes multipolarisées ; communes isolées hors influence des pôles.

Classement des stations touristiques

Il s'agit d'un classement, régi dans le cadre du code du tourisme, où seules peuvent être sélectionnées, les communes touristiques mettant en œuvre une politique active d'accueil, d'information et de promotion touristiques : cela afin d'assurer la fréquentation plurisaisonnière de leurs territoires ; et mettre en valeur leurs ressources naturelles, patrimoniales ou encore celles qu'elles mobilisent en matière de créations et d'animations culturelles et d'activités physiques et sportives.

Classement des grands sites naturels

Les grands sites sont classés au titre de la loi de 1930 sur « la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque », ce sont des paysages emblématiques de la France qui attirent un très large public.

Espace périurbain

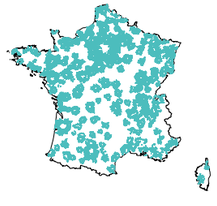

Espace résidentiel attractif

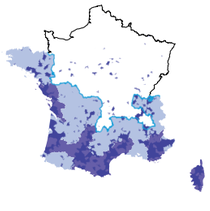

Archipels touristiques

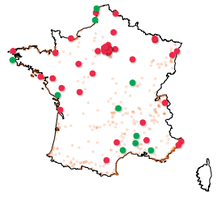

2040

LES AVENIRS POSSIBLES DES ESPACES RÉSIDENTIELS ET TOURISTIQUES FRANÇAIS : 4 SCÉNARIOS EN IMAGES.

LES OASIS

En 2040, la rareté énergétique impose une réduction des mobilités et une ré-agglomération des lieux de travail, résidence et loisirs. Cette situation est rendue possible par des politiques de densification et de gestion économe. Espaces urbains régulés, accolés à des zones rurales préservées et centrées sur la production alimentaire, forment des ensembles dotés d'une certaine autonomie politique. Le sentiment d'appartenance locale est fort et la concurrence entre « oasis » parfois vive. Dans ces villes compactes où la liberté d'aller et venir est contingentée, le vivre-ensemble devient un enjeu majeur.

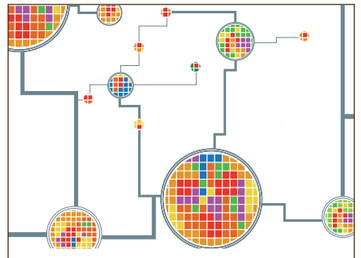

Territorialisation forte | Minimisation des déplacements | Ancrage | Gouvernorat urbain | Densification des villes

LES SPHÈRES

En 2040, des solutions mobilitaires ont été mises sur le marché permettant à la périurbanisation de se poursuivre durablement. On assiste à une spécialisation fonctionnelle encore accrue des espaces qu'occupent sans se côtoyer étudiants, employés, cadres, ou touristes. Cette situation renforce le sentiment d'appartenance aux lieux de résidence, les lieux de travail étant désertés hors des heures ouvrées. L'intercommunalité défensive est de rigueur et constitue le meilleur moyen pour vivre dans sa « sphère ». Le dépassement des logiques communautaires devient un défi majeur de cohésion nationale.

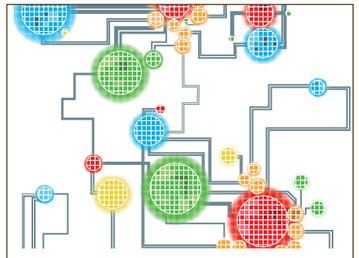

Territorialisation relâchée | Mobilité et transport collectif | Interterritorialité | Économie résidentielle | Gentrification

LES SPOTS

En 2040, on assiste à un accroissement des pratiques individualistes et consuméristes. La frénésie de mobilités provoque la déconnexion des individus aux territoires. Les nœuds de transit se spécialisent. On pratique les hauts-lieux du commerce, du tourisme… Les populations s'y concentrent, vivant de biens et services importés. L'État se charge de maintenir un semblant de cohésion entre ces « spots » et les friches du territoire national. Les réseaux assèchent les territoires, ce qui suscite des enjeux de revitalisation des hinterlands mais aussi d'équité sociale entre la classe créative et ceux pour qui la mobilité est subie.

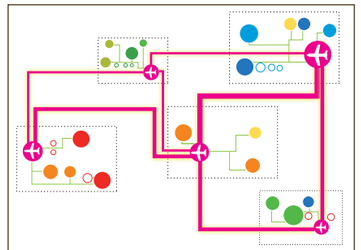

Réglementation | Hyper-spécialisation | Hyper-mobilité individuelle | Espace aterritorial

LE WEB

En 2040, l'hyperconnexion à Internet transforme notre rapport au monde. Le territoire est peu investi par ses habitants car il est possible de disposer d'un accès illimité à tout sans se déplacer. La production est délocalisée. Le sentiment d'ubiquité et l'explosion de la vente par correspondance suppriment l'économie résidentielle puisqu'on ne consomme plus sur place, et le tourisme, puisqu'on voyage virtuellement. L'espace public s'est déplacé sur le Web et est devenu un enjeu de citoyenneté et de sécurité sensible.

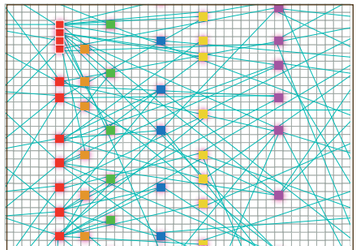

Aspatialité | Mobilité virtuelle | Hyper-individualisme | Fragmentation sociale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Datar
Territoires2040 aménager le changement

Source des données : Insee, Recensement de la population, 1999-2007 - Atout France, d'après Ministère de la Culture et de la Communication, 2009 - Datar - Réseau des Grands Sites de France, 2011 - IGN, 2011
Réalisé par la Datar - Stéphane Cordobes, Karine Hurel, Florian Muzard - 2012 d'après les travaux dirigés par Bernard Pecqueur et Magali Talandier dans le cadre de *Territoires 2040* - 2011

www.datar.gouv.fr
rubrique TERRITOIRES 2040

Les espaces de la **dynamique industrielle**

ESPACES ET SCÉNARIOS

2012

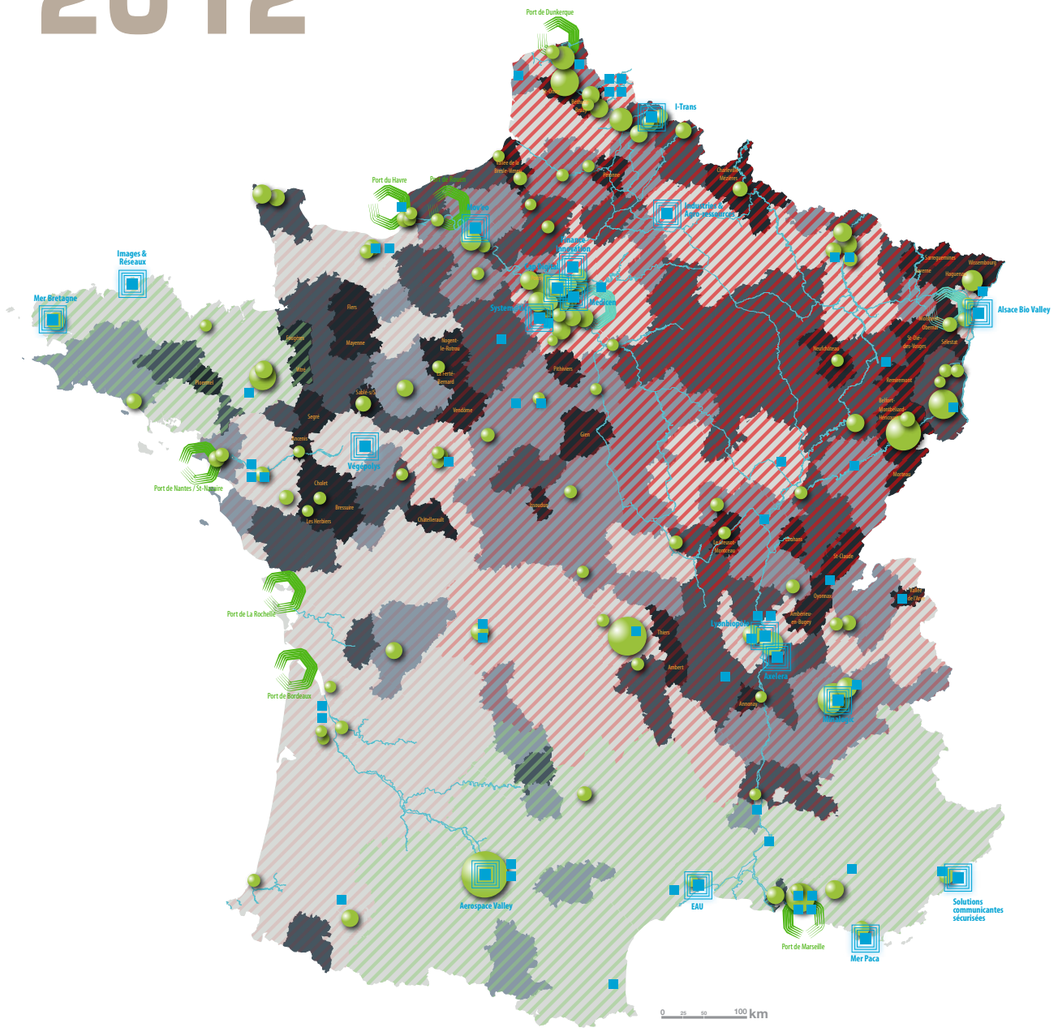

Les territoires industriels d'aujourd'hui révèlent un secteur aux formes et situations géographiques variées.

La dynamique industrielle (services marchands aux entreprises compris) représente 22% de l'emploi total et de la valeur ajoutée du pays. Elle ne se réduit pas à l'image traditionnelle incarnée par de grandes unités de production. L'évolution de la dynamique industrielle et de la géographie de ses activités, se traduit par une croissance de la dimension immatérielle, la recomposition des chaînes de valeur ou encore les multilocalisations. De cette tendance à la dispersion et à l'hybridation biens-services résulte une relation inédite entre industrie et territoire, caractérisée par de nouvelles logiques de flux de personnes, de produits manufacturés, d'informations ou encore de capitaux.

Face à des contraintes de plus en plus fortes (compétitivité des pays concurrents, risques sanitaires ou environnementaux…), des adaptations économiques sont rendues nécessaires (innovations de process ou de produits). Une nouvelle articulation entre réseaux (de valeurs et de partenaires) et territoires doit être pensée, dont la figure du « cluster » est emblématique.

Territoire à base économique industrielle

Poids
Part de l'emploi industriel dans l'emploi total en 2008 (exprimée en %, par zone d'emploi - zonage 2010)

15 20 25 39

Tendance
Evolution de l'emploi industriel entre 1998 et 2008 (exprimée en %, par région)

-15 -10 0 15

Archipel industriel

Pôle de compétitivité

Mondial ou à vocation mondiale

National

Usine
Nombre de salariés travaillant dans une usine de plus de 1 000 personnes en 2010 (exprimé par commune)

20 000 6 000 2 000

Nœud et flux logistiques

Grand port maritime

Voie navigable

Port autonome fluvial

Poids

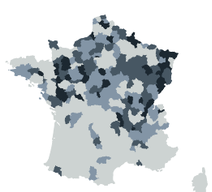

Tendance

Archipels industriels

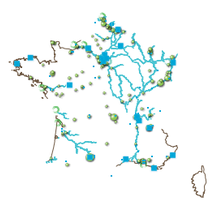

2040

LES AVENIRS POSSIBLES DES ESPACES INDUSTRIELS FRANÇAIS : 4 SCÉNARIOS EN IMAGES.

INDUSTRIE VERTE

En 2040, l'économie industrielle se construit autour d'offres de biens et de services à forte valeur ajoutée sociale et environnementale. L'amélioration des performances productives a laissé place à une meilleure utilisation des ressources disponibles. Cette dynamique « verte » basée sur la variété des situations locales, provoque le rapprochement stratégique de territoires présentant des similarités en termes de besoins. Elle entraine un renouvellement des métiers et des formes d'innovation. La gestion des déséquilibres territoriaux ainsi que la maîtrise des ressources disponibles localement, deviennent des enjeux majeurs.

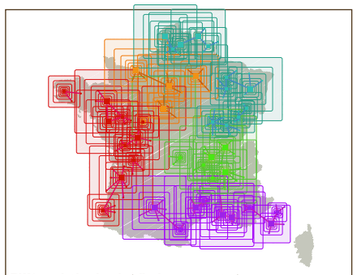

Différenciation locale | Croissance verte | Variété technologique | Fragmentation spatiale

EFFERVESCENCE

En 2040, de fortes préoccupations sociétales dans les domaines de la santé, du cadre de vie ou de l'environnement, encouragent l'apparition d'innovations dans ces secteurs. Celles-ci participent d'une dématérialisation de l'économie se basant désormais sur le contenu informationnel du bien et du service. Souplesse et « flexi-sécurité » qualifient la nouvelle organisation du travail. Le modèle du contrat salarial exclusif de longue durée laisse place à celui du « salarié sans entreprise ». Mobilité et sécurisation des parcours professionnels deviennent des enjeux centraux pour que ce modèle soit viable et acceptable.

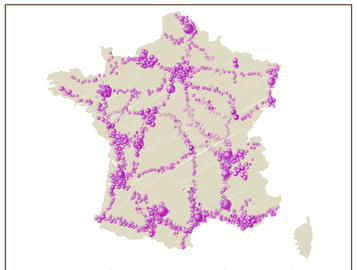

Logique de projet | Multi-employabilité | Innovation | Forme d'organisation productive | Capital humain | Entrepreunariat

CITADELLES

En 2040, les activités et emplois industriels ont un faible poids dans l'économie. Ils sont concentrés au sein de quelques grandes entreprises spécialisées et innovantes. Celles-ci forment des « citadelles » insérées dans des réseaux mondiaux d'entreprises globales. Ce modèle repose sur le développement de stratégies industrielles régionales, à la fois coopératives et concurrentes. Le principal enjeu concerne la capacité des citadelles à attirer et maintenir les activités, les investissements et le personnel qualifié afin de rester dans la course de la compétitivité.

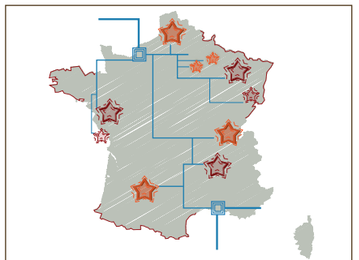

Concentration | Restructuration | Spécialisation | Grands groupes globaux | Concurrence territoriale | Attractivité

ALTER INDUSTRIALISATION

En 2040, technologies vertes et solutions globales ont montré leurs limites pour répondre aux attentes sociétales, favorisant un retour au protectionnisme à l'échelle nationale. Sur des marchés réduits, des formes de consommation inédites se développent orientées vers la satisfaction des besoins locaux. Cette économie de proximité est symbolisée par une relocalisation des activités industrielles et l'émergence de secteurs répondant aux attentes de « consommateurs responsables ». L'enjeu : trouver l'équilibre entre aspirations sociétales et réponse à des besoins de consommation que seule l'industrie est en capacité de satisfaire.

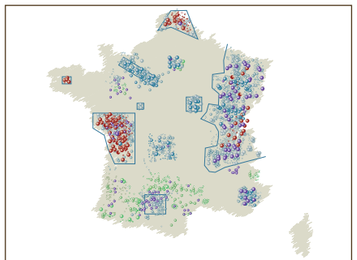

Décroissance | Communauté | Défiance | Protection | Partage | Réduction des flux | Innovation sociétale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Datar
Territoires 2040
aménager le changement

Source des données : Insee - Usine nouvelle, 2010 - VNF - Pôle emploi - Unistatis 98-2008 Datar 2011 - IGN, 2011
Réalisé par la Datar -Stéphane Cordobes, Karine Hurel, Florian Muzard - 2012 d'après les travaux dirigés par Gilles Le Blanc dans le cadre de *Territoires 2040* - 2011

www.datar.gouv.fr
rubrique TERRITOIRES 2040

Les portes d'entrée de la France et les systèmes territoriaux **des flux**

ESPACES ET SCÉNARIOS

2012

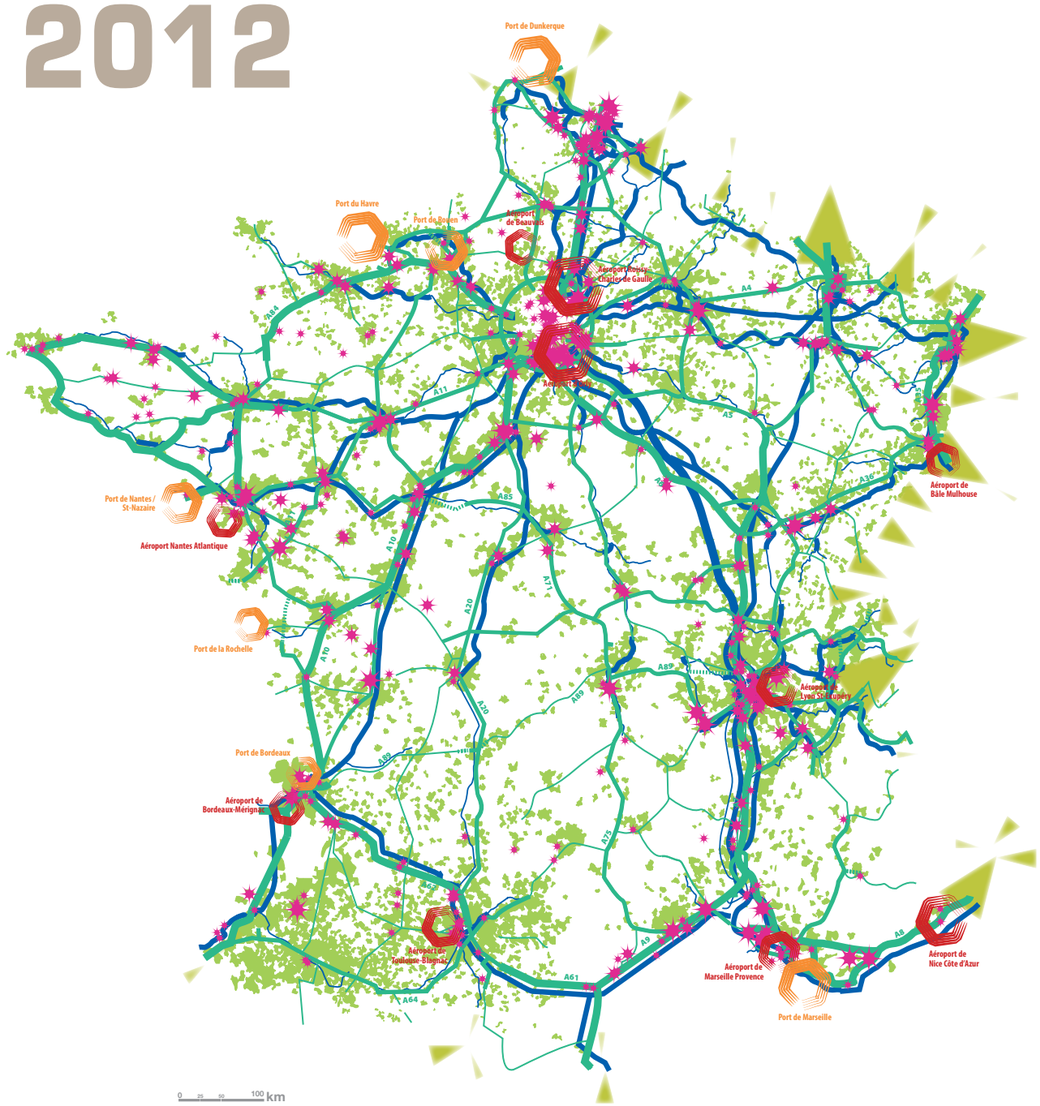

La mondialisation, et son expression territoriale la plus courante, la métropolisation, dessinent des territoires marqués par la circulation et l'échange. Depuis les années 60, le nombre de passagers aériens a par exemple doublé tous les dix ans. Quant au transport maritime par containers, il représente désormais près des 2/3 du commerce mondial en valeur et les 3/4 en volume. Les TIC (ordinateurs, tablettes ou smartphones) participent pleinement de cet accroissement de la mobilité qui modifie les relations des sociétés à l'espace, devenant la base de leur organisation.

Ces nouveaux territoires sont traversés par des flux de toutes natures (navetteurs, touristes, marchandises, informations, capitaux) et s'organisent à partir de « portes d'entrées ». Qu'elles soient terrestres (gares ferroviaires), maritimes (ports), aériennes (aéroports), territoriales (métropoles), ces portes polarisent une part importante de tous les flux générés.

Une société où la mobilité est généralisée réinterroge les rapports qu'entretiennent les individus aux territoires. Les frontières ont tendance à s'effacer et le monde des réseaux (transports, numérique....) à devenir de plus en plus prégnant. La capacité de régulation d'un tel système ainsi que sa grande vulnérabilité (interruption de trafic, saturations, bugs....) sont au centre de toutes les attentions.

Territoire de la mobilité

Trafic routier
(exprimé en moyenne annuelle de la circulation journalière en 2007 sur les routes nationales et autoroutes)

+ de 20 000 | 10 000 à 20 000 | 5 000 à 10 000

Trafic ferroviaire
(exprimé en nombre moyen de trains par jour en 2008)

+ de 200 | 50 à 200 | 25 à 50

Mobilité périurbaine
(exprimée par les communes ayant plus de 50 % de ménages bi-motorisés en 1999)

Mobilité transfrontalière
(exprimée en nombre de travailleurs transfrontaliers en 2008)

20 000 | 7 000 | 3 000

Porte d'entrée

Entrepôt de la grande distribution
(exprimé en surfaces cumulées d'entrepôts par commune en 2007)

+ de 75 000m²
25 000 à 75 000m²
- de 25 000m²

Trafic portuaire
(exprimé en millions de tonnes de marchandises en 2006)

+ de 50 | 20 à 50 | - de 20

Trafic aéroportuaire
(exprimé en millions de passagers en 2008)

+ de 10 | 5 à 10 | 2 à 5

Réticularité

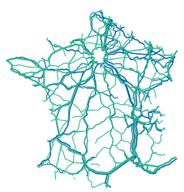

Mobilité périurbaine

Portes et hubs

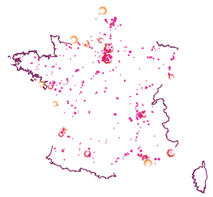

2040

LES AVENIRS POSSIBLES DES PORTES D'ENTRÉE ET DES FLUX DE LA FRANCE : 4 SCÉNARIOS EN IMAGES.

POLARISÉ

En 2040, l'hypermobilité est facilitée par des infrastructures et un cadencement performants résultant d'un volontarisme politique fort et d'une coopération avec tous les opérateurs. Un système polycentrique s'organise autour d'un nombre restreint de métropoles et de portes d'entrée globales fortement interconnectées. Elles constituent autant de « hubs ». Ce système génère une facture énergétique lourde ainsi que des nuisances (pollutions) ouvrant droit à indemnisations. Favoriser l'accès de tous à la mobilité est un enjeu majeur de ce scénario.

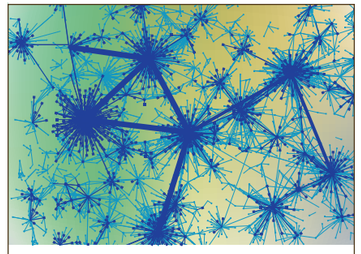

Mobilité globale | Métropolisation et pôles intermédiaires | Consommation énergétique forte liée aux transports

DILUÉ

En 2040, grâce à l'explosion des TIC et des possibilités d'ubiquité qu'ils offrent, la mobilité est réduite et les déplacements s'opèrent principalement sur de courtes distances. La périurbanisation s'est généralisée et la puissance publique a perdu sa légitimité. Un gouvernement par agences prend sa place, encouragé par le renforcement des identités locales. Deux enjeux ressortent : la préservation des paysages et le développement de l'accessibilité pour tous aux services et aux équipements collectifs.

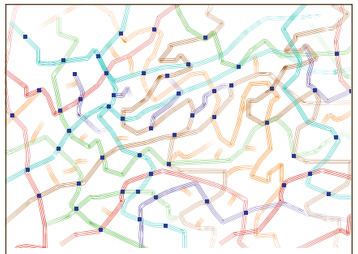

Déplacements réduits | Dématérialisation de l'échange | Consommation énergétique forte liée à l'habitat

ARCHIPELLISÉ

En 2040, pour préserver les ressources environnementales, la mobilité des individus est limitée sur les grandes distances. Les flux sont essentiellement constitués de marchandises et sont découplés. Dans ce système constitué de cités-Etats, de grands groupes privés contrôlent les circulations (taxes, péages). Celles-ci se concentrent au niveau mondial dans de grands nœuds de communication concurrentiels. Ce système permet une maîtrise environnementale exemplaire dès lors que des alternatives à la mobilité sont déployées (TIC, boucles locales d'approvisionnement).

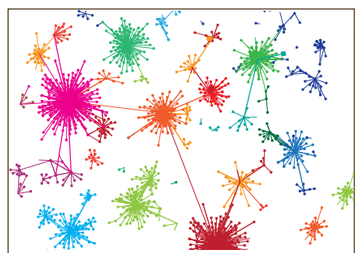

Mobilité à grande distance limitée | Autonomisation des nœuds majeurs | Sécurisation

FLUIDIFIÉ

En 2040, pour surmonter les défis de l'innovation et de la créativité, la société a dû radicalement changer. Elle est devenue nomade. Les mobilités intenses transforment les réseaux de transport en nouveaux lieux de vie. Le droit à la mobilité est renforcé et permet à tous les projets économiques et de développement de se réaliser sur l'ensemble des territoires. Ceux-ci voient leurs frontières devenir poreuses. Le principal enjeu consiste à imaginer un cadre d'action politique permettant de réguler ces espaces-réseaux.

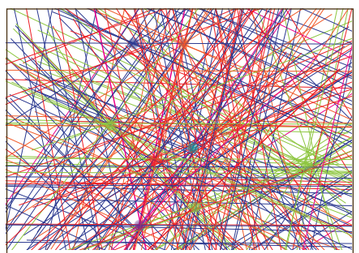

Gouvernance de réseau | Innovation et créativité | Habiter le flux | Mobilité individuelle découplée

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Datar
Territoires 2040
aménager le changement

Source des données : Nielsen Tradedimension d'après Sétra, 2007 · DDE d'après Sétra, 2007 · MOT, 2008 · SNCF · Ministère en charge des transports, 2008 · RFF, 2008· Union des aéroports français, 2008
Réalisé par la Datar · Stéphane Cordobes, Karine Hurel, Florian Muzard · 2012 d'après les travaux dirigés par Nadine Cattan dans le cadre de *Territoires 2040* · 2011

www.datar.gouv.fr
rubrique TERRITOIRES 2040

TERRITOIRES 2040

UNE RÉFLEXION PROSPECTIVE ET UNE EXPOSITION DE LA DATAR